NOUVELLE

REVUE APOLOGÉTIQUE

SOUS LE HAUT PATRONAGE

DE S. E. LE CARDINAL **VERDIER**, ARCHEVÊQUE DE PARIS

ET DE S. E. LE CARDINAL **BAUDRILLART**, DE L'ACADÉMIE FRANÇAISE

RECTEUR DE L'INSTITUT CATHOLIQUE DE PARIS

ANCIENS DIRECTEURS DE LA " REVUE APOLOGÉTIQUE "

DIRECTEURS

ÉDOUARD DUMOUTET

Docteur en théologie

Directeur au Séminaire Saint-Sulpice d'Issy

MARC LALLIER

Aumônier à la Cité Universitaire

Ancien Directeur au Séminaire Saint-Sulpice d'Issy

Beau-Chesne-Croit

JUILLET 1939

BEAUCHESNE ET SES FILS, ÉDITEURS A PARIS

Tome II 36e Année

SOMMAIRE DU N° 644. — JUILLET 1939

M. LALLIER ..... Visitation 5

A. DANEL. ..... Transcendance divine. Ombre ou lumière sur notre vie ? 7

P. AUVRAY ..... Pour une nouvelle version latine du psautier. 17

L'Actualité religieuse

P. GÉRIN ..... Positions cinématographiques ... 24

H. LE SOURD ..... Bellarmin et la Musique liturgique 33

Chronique

E. FOLLET ..... Chronique d'apostolat 37

Informations

Notes et documents. — Un excellent manuel de pratique pastorale pour l'apostolat individuel (E. D.); Petite correspondance : I. Les antiennes de la Sainte Vierge sous Disques, II. L'enseignement primaire public en France; III. A propos de la question scolaire en Angleterre (L. Chevalier); IV. La théologie du mariage. Revue des Revues. Bibliographie.

S'adresser : Pour la Rédaction, aux Directeurs, 117, rue de Rennes, à Paris; Pour l'Administration, à M. Gabriel BEAUCHESNE.

La **Nouvelle Revue Apologétique** paraît le 5 de chaque mois.

Toute demande de changement d'adresse doit être accompagnée de la dernière bande ou du n° d'abonnement. Joindre 2 francs pour les frais ou il ne sera pas tenu compte de la demande.

Prix de l'abonnement annuel (partant du 1er Janvier)

France ..... **40 fr.** Union Postale ..... **60 fr.**

Compte de Chèques Postaux : Beauchesne et ses Fils n° 3929

Le numéro coûte : **5 fr.**

Les années antérieures forment 67 volumes. Chaque volume se vend **25 fr.**

N.-B. — Les abonnés désirant recevoir leurs exemplaires non rognés sont priés d'en avertir l'administration de la Revue.

Tous droits de reproduction, traduction ou adaptation réservés pour tous pays.

NOUVELLE
REVUE APOLOGÉTIQUE

NOUVELLE REVUE APOLOGÉTIQUE. — TOME II. — N° 644. — JUILLET 1939. — 1

NOUVELLE REVUE APOLOGÉTIQUE

SOUS LE HAUT PATRONAGE

DE S. E. LE CARDINAL VERDIER, ARCHEVÊQUE DE PARIS

ET DE S. E. LE CARDINAL BAUDRILLART, DE L'ACADÉMIE FRANÇAISE
RECTEUR DE L'INSTITUT CATHOLIQUE DE PARIS

ANCIENS DIRECTEURS DE LA " REVUE APOLOGÉTIQUE "

DIRECTEURS

ÉDOUARD DUMOUTET
Docteur en théologie
Directeur au Séminaire Saint-Sulpice d'Issy

MARC LALLIER
Aumônier à la Cité Universitaire
Ancien Directeur au Séminaire Saint-Sulpice d'Issy

TRENTE-SIXIÈME ANNÉE

TOME II

1939
JUIL.-DEC

Property of
CLgA
Please return to
Graduate Theological
Union Library

CLGA COLLEGE
P
LIBRARY
RPAP
Berkeley, California

41482

GABRIEL BEAUCHESNE ET SES FILS,
ÉDITEURS A PARIS, RUE DE RENNES, 117.

v.2
1939:2

VISITATION

Inévitablement, ce mois de Juillet va marquer en notre activité une certaine détente, ou lui signifier, plutôt, de nouvelles tâches qu'il nous est parfois difficile de référer à notre ministère normal.

Mais n'est-ce pas ainsi que se présente, comme une parenthèse, comme un « à côté », comme une détente en la mission de Notre-Dame, son départ « pour la montagne, vers une ville de Juda ». Ce n'est qu'un voyage, une visite, mais soudainement et splendidement efficaces de grâce.

Reprenons l'Evangile : la Sainte Vierge vient d'apprendre de Dieu deux « nouvelles ». L'une la concerne, et tous les hommes, et la suite des siècles; l'autre n'est qu'un événement familial, inattendu certes, mais un peu lointain : « Voici qu'Elisabeth, ta parente, elle aussi... » Certainement nous n'aurions retenu que la première. Marie est moins distraite : maintenant qu'elle sait la parole du Seigneur et qu'elle vient de s'y livrer, que peut-elle faire ? Commentant ce texte, certains l'imaginent longtemps silencieuse et recueillie, ne parlant à personne de ce grand secret, puis se levant soudain pour ne plus le porter seule. L'Evangile ne dit pas cela; la Visitation n'est que par hasard en dépendance de l'Annonciation, et ce n'est pas pour elle — ni pour annoncer Noël — mais pour sa cousine que Notre-Dame se hâte en chemin. Si elle eût appris autrement que par Dieu la prochaine naissance de Jean-Baptiste, ainsi, sans doute, aurait-elle quitté Nazareth, pour féliciter Elisabeth et lui rendre service.

Pourquoi donc se dérober à cet humble et joyeux devoir de charité ? Loin de l'en dissuader, l'Incarnation du Verbe doit le lui suggérer, puisqu'après tout c'est possible; le temps seulement de se préparer, et la voici donc... « *laeta pro voto* (son désir de voir sa cousine ?), *religiosa pro officio* (les bons offices qu'elle va lui rendre), *festina pro gaudio* (la joie qu'elle va lui causer) » (S. Amb., cité par Lagrange : *Evangile selon St Luc*, p. 41), tout simplement.

Elle n'a pas à s'assurer du témoignage de Gabriel, puisqu'il était parole divine, elle ne se prend pas pour le héraut de Dieu, qui ne lui a rien demandé que son adhésion personnelle, elle est seulement dans la maison de Zacharie, Marie de Nazareth qui vient voir sa cousine.

Elle ne dit rien, elle garde le secret de l'Incarnation, elle ne

met, en ce salut dont parle l'Evangile, « que la sérénité et la paix de celui qui fait tout en Dieu », elle n'aurait même pas eu le temps, d'ailleurs, de rien expliquer, et voici qu'elle vient, à son insu, de livrer au monde la joie du mystère de Noël; elle n'a pas plutôt reçu Jésus-Christ qu'elle le donne, avant même que le temps soit accompli, et l'enfant a tressailli, et sa mère n'a aucun doute : en cette femme, en sa cousine qu'un mois plus tôt elle eût accueillie comme telle, elle reconnaît la mère de son Seigneur, bénie entre toutes les femmes.

Tellement la présence divine est active et sanctifiante en une âme qui se livre à la parole du Seigneur.

Si diverses que soient nos vacances et nos réactions personnelles en les voyant venir, nous ferions bien, sans doute, de les vouloir comme une réplique de la Visitation ! A la réflexion, ce temps que voici n'est peut-être pas moins indifférent à l'efficience de notre tâche première qu'à la détente et à l'équilibre de notre corps sur lequel ont pesé, depuis octobre, « le jour et la chaleur » : au repos comme au travail, en colonie de vacances comme au catéchisme, en voyage comme au milieu de ceux dont nous avons la charge, nous demeurons au service du Christ et de nos frères.

Depuis longtemps St Paul aurait dû nous le faire comprendre, mais nous avons étonnamment restreint le sens et la portée du mot « ministère » : non seulement il implique le « service » de la Parole et l'administration des sacrements, mais il dépasse infiniment ce qu'évoquent *pour nous* au premier abord, les nécessités actuelles de l'Action Catholique : compréhension du laïcat, connaissance de certaines méthodes, collaboration loyale... Le service de la Sainte Vierge était à la fois plus humble et plus profond, et celui dont parle St Paul aux Corinthiens ne fait *aucune* allusion à ce qui nous semble ministère: il s'agit de patience dans les tribulations petites ou grandes, de pureté, de science, d'amour vrai, surtout : « caritas non ficta... » Rien de plus, parce qu'en vérité ce ministère conditionne l'autre. Et si complexe que soit nécessairement celui-ci en notre monde contemporain, nous aurions tort de l'oublier.

Le 2 juillet vient donc nous rappeler, très discrètement mais très efficacement, qu'il ne faut pas distinguer dans notre vie les tâches apostoliques et puis les autres. Comme on l'a dit « tout est grâce », et il est peut-être certaines démarches, certaines « visites » de nos vacances, apparemment très peu faites pour la gloire de Dieu qui se révéleront «ministère » au sens le plus fort de ce mot...

M. LALLIER.

TRANSCENDANCE DIVINE,
OMBRE OU LUMIÈRE SUR NOTRE VIE?

Dieu est « Lumière » : comment concevoir que sa Perfection même — sa Transcendance — fasse « ombre » sur notre vie ?...

Pourtant...

Ne considère-t-on pas, généralement, cette transcendance — par laquelle Dieu domine, de manière absolue, notre vie, notre liberté, notre destinée — comme une énigme angoissante, dont la prudence conseille de se détourner ?...

Quand le théologien s'applique à « scruter la Majesté divine », il est non moins obsédé par **le néant total et la dépendance complète de la créature,** « qu'écrasé par la Gloire de Dieu » (Prov. XXV-27); dans toute la rigueur du terme, aujourd'hui comme à l'origine, « tout est fait par le Verbe, et rien de ce qui est fait n'est fait sans Lui » (Jean I-3); la créature n'est que l'exécution — ou l'exécutant — du Plan divin...

Et quand ce théologien en tant que psychologue se retourne vers lui-même, en tant qu'homme prend une décision, en tant que directeur spirituel conduit une âme, il doit revenir à cette inéluctable conception **d'une volonté responsable de ses actes et maîtresse de sa destinée :** il semble, alors, abandonner « un bout de la chaîne » pour l'autre; affirmer, ici, notre entière dépendance, n'est plus de mise; la « transcendance » divine paraît « faire ombre »...

Le malaise — sinon la terreur — que suscite cette « ombre » ne va-t-il pas jusqu'à faire éliminer de la catéchèse — comme un vrai nid de tentation ! — le dogme capital de la Prédestination ?... Ce dogme, pourtant, correctement conçu, ne doit-il pas exciter en nous, en même temps qu'une plus profonde humilité, une plus généreuse reconnaissance et une plus joyeuse confiance ?... Quand l'Apôtre touche à ce mystère, non seulement dans l'Epitre aux Romains, mais dans telle description du Corps mystique du Christ, dans tel de ses prologues où il salue les « Prédestinés », les « Appelés ». les « Elus », les

« Saints », ne voyons-nous pas jaillir tout à coup, en phrases de feu, l'enthousiasme de son âme ardente,... « Si Dieu est pour nous, qui sera contre nous ? Qui accusera les Elus de Dieu ? Sera-ce Dieu, qui les justifie ? Qui les condamnera ? Sera-ce le Christ, qui intercède pour nous ?... »

Non ! S'il nous faut « opérer notre salut avec crainte et tremblement » (Phil. II-12), c'est que notre infidélité peut, à tout instant, rompre la chaîne qui va de l'Appel à la Gloire; ce n'est pas que Dieu — lui-même... infidèle ! — ait parfois caché dans cette chaîne un défaut, comme si l'Appel, pour quelques-uns, n'était qu'illusion et barbare contrefaçon d'Amour !

La Prédestination n'est donc nullement un mystère d'angoisse et de trouble. L'ombre, c'est notre faiblesse; mais la transcendance par laquelle Dieu domine notre vie, l'Amour d'où procède en ses moindres détails le Plan divin, la Prédilection que Dieu porte à ses Elus, tout cela ne peut être que Lumière.

Tâchons de nous en mieux convaincre aujourd'hui, pour utiliser plus complètement, dans la conduite de notre vie, une révélation dont Dieu ne nous a pas gratifiés sans raison : n'est-il pas injurieux de jeter un voile sur ce que l'Amour nous a « dévoilé » ?...

Mais, pour ce faire, évitons toute solution « de fortune » pour nous mettre bien en face de tout le donné révélé...

A quoi bon, par exemple, « imaginer » Dieu comme un spectateur qui, du haut de la montagne, voit les méandres de la route, encore imprévus de celui qui marche dans la plaine ?... La domination de Dieu sur notre vie n'est pas faite... d'altitude ! mais d'influence...

Pourquoi, à l'opposé, concevoir Dieu « poussant » la créature, par autant de motions déterminées, à chacun de ses actes ? L'influence de Dieu sur nos actes, étant celle du Créateur lui-même, est trop intime pour se limiter à une « pression », d'ailleurs incompatible avec l'autonomie et le péché de l'homme...

I. Transcendance divine...

Premier principe : *Indépendance de la Science divine.*

Tandis que notre science — telle une « caméra »... — « enregistre » la réalité, la Science divine — telle un appareil de projection... — « fait » la réalité.

La Science de Dieu ne pouvant trouver, ni dans le temps ni dans la création, aucun accroissement, ne doit rien emprunter aux choses; et les choses, au contraire, dont le plus petit détail

doit trouver en Dieu sa raison d'être, doivent découler entièrement de la Science de Dieu.

Le mouvement de la créature est donc connu de Dieu, non par un « regard », analogue au nôtre et seulement plus perçant, mais par une « ordonnance », souveraine et minutieuse.

Deuxième principe. *Universalité du Concours divin.*

La créature, essentiellement incapable de se soutenir elle-même dans l'être, l'est également d'y progresser, et ne peut donc passer d'elle-même de la puissance à l'acte : l'accroissement d'être que comporte l'acte ne peut s'expliquer que par une motion actuelle de Dieu — motion qui habilite momentanément la créature à se donner une perfection nouvelle.

Troisième principe. *Indétermination du Concours divin.*

Sous peine de détruire la causalité propre à la créature, la motion divine ne saurait orienter celle-ci en son activité : la causalité propre à la créature est, en effet, de déterminer elle-même, selon son mode particulier, l'acte produit sous la motion divine.

« L'action de Dieu en toute créature doit être entendue de telle manière, dit Saint Thomas, que les choses elles-mêmes aient néanmoins leur opération propre ». (Ia P. q. 105, a. 5). « Bien que la Cause Première ait la plus grande influence sur l'effet, son influence est pourtant déterminée et spécifiée par la Cause seconde. » (*De Pot.* q. I, a. 4, ad 3).

Si la créature — ainsi mue de Dieu, quelle qu'elle soit — n'est pas dotée de liberté, sa nature suffit à spécifier l'effet produit jusqu'en son plus infime détail. « L'action du Premier Agent étant une, et donnant communément force à toute cause seconde, son effet est spécifié dans chacune selon les exigences de celle-ci. » (*In III Sent.* d. 23, q. I, sol. I) ...« Dieu opérant dans les créatures plus intimement que tout autre « moteur », parce qu'il donne l'être aux choses; les causes secondes « déterminant » pour ainsi dire cet être. » (*Iu II Sent.* d. I, q. I, a. 4).

Mais si la créature, ainsi mue de Dieu, est libre, la seule spécification de nature apportée à la motion est une tendance au bien en général, et la dernière détermination ne relève que de la volonté elle-même : « Dieu a donné à la volonté la maîtrise de son acte, en sorte qu'elle ne fût pas liée à l'un des partis en présence. Laquelle maîtrise n'a pas été donnée aux forces de la nature, qui sont par leur forme déterminées à un seul objet. » (*De Pot.* q. 3, a. 7, ad. 12). Voir encore : *In II Sent.*

d. 39, q. I, a. I; *De Ver.* q. 22, a. 5; *De Malo,* Q. 3, a. 3, ad. 5; S. T. IP. q. 83, a. I, ad. 3; IP, q. 105, a. 4, ad, 3; I-II, q. 9, a, 3, passim; ibid. a. 4, et a. 6, ad. 3, etc...

Comment concilier maintenant le premier et le troisième principes : **mouvement déterminé par « ordonnance » divine, et non déterminé, cependant, par la « motion » de Dieu ?...**

« La créature, avons-nous vu (2e principe), incapable de se soutenir elle-même dans l'être, l'est également d'y progresser »... Si donc sa « progression » dans l'être ne peut s'expliquer que par une « motion » divine, sa « continuité » dans l'être suppose une action continue de Dieu : la « conservation ».

D'où ce quatrième principe :

Détermination de l'exemplaire divin.

L'existence de la créature en « B », si elle « prolonge » l'existence dont la créature jouissait en « A », ne « découle » nullement de cette « préexistence », mais se trouve être, en « B » comme en « A », l'effet de l'incessante action divine.

Quand donc la créature « donne » à son acte 3e principe) **le sens « b », ce ne peut jamais être en vertu d'une détermination préexistant en « A »** — qui ne se prolongerait pas *d'elle-même* en « B » — **mais en vertu de la détermination produite par Dieu en « B »** — détermination qui, pour la créature non libre, « prolonge » une détermination qui préexistait en « A » (Prédétermination) mais qui, pour la créature libre, n'apparaît qu'à l'instant où la créature pose son acte (Autodétermination).

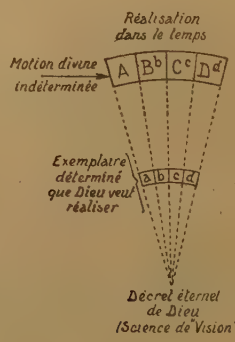

Résumons.

La créature est, de A en B, de B en C, de C en D, etc., mue par Dieu à passer à l'acte (2e princ.), mais c'est « elle » qui détermine son acte, nécessairement ou librement, selon son

mode particulier (3e princ.), et « elle »... n'est autre chose que **la réalisation progressive de tel exemplaire** conçu et voulu par Dieu (1er princ.), si bien que la détermination qu'elle donne à ses actes, sous la motion divine indéterminée, trouve encore sa raison d'être en Dieu, qui réalise « cet » agent déterminé plutôt que tout autre (4e princ.).

Conclusions.

Libre ou non libre, la créature se meut dans le temps, conformément à l'exemplaire dont Dieu a éternellement décidé la réalisation.

N'est-elle pas libre ?... L'exemplaire divin, unique pour tous les individus de même nature, inclut en « *a* » — c'est-à-dire dans la *puissance* même du sujet — toutes ses déterminations successives; et, de fait, la créature se détermine en tel sens parce que telle est *sa nature.*

Est-elle libre ?... L'exemplaire que Dieu a retenu — et Dieu en conçoit autant qu'il y a de séries possibles d'actes libres affectant la nature — ne comporte les déterminations successives du sujet qu'en *b, c, d* — c'est-à-dire autant que le sujet est conçu en *actes;* et, de fait, la créature ne se détermine en tels et tels sens que parce que tels et tels sont *ses actes.*

Dans le premier cas, l'individu que Dieu fait être est celui qui se déterminera de telle manière en vertu de sa nature; dans le second, c'est celui qui se détermine de telle et telle manière, non en vertu de sa nature, mais DE FAIT, à mesure que viendront à l'existence les instants B, C, D, etc...

Précisons, pour écarter toute équivoque, que *cette détermination « de fait » ne sera imputable à aucune sorte d'inclination, de disposition, de fascination, de domination, de pression... Si, « de fait »*, elle est prise, c'est que *« celui-qui-la-prend-librement » est;* et, *s'il est,* c'est que *Dieu veut qu'IL soit.*

Dieu n'a donc pas à « deviner » ce que fera tel sujet. Ne pouvant concevoir comme possible un « agent » qui ne soit pas « tel » agent — c'est-à-dire « le sujet de tels actes » — Il ne conçoit de volonté possible que comme le sujet *libre* d'une série *déterminée* d'actes; et ne la réalise aussi que comme telle.

Tels actes seront donc posés « infailliblement » et en vertu, à la fois, de la Science divine et du Décret divin. Ils ne le seront pourtant pas nécessairement, puisque toute pression déterminante est écartée et l'autodétermination respectée — la

volonté créée résolvant seule, par son acte même, son indétermination de nature (1).

II. Lumière sur notre vie

Je ne me dirige pas dans tel sens parce que Dieu m'y pousse, mais parce que « l'homme qui *se* dirige dans tel sens » est réalisé par Dieu.

L'individu que je suis n'existe donc que par Dieu, et ne saurait se prévaloir de rien. Il n'en est pas moins comptable à Dieu de ses déterminations, puisque celles-ci ne se trouvent réalisées *en lui* que parce qu'il est, *lui qui les veut*, « réalisé », et qu'il les veut sans que Dieu les ait voulues pour lui.

Sans doute ne se déterminera-t-il pas autrement que n'est déterminé, au regard de Dieu, l'exemplaire dont il est la réalisation; mais les actes « libres » que comporte cet « exemplaire » ne peuvent être (l'exemplaire étant réalisé) que « libres » (c'est-à-dire issus d'une décision autonome). L'individu se déterminera donc conformément à la Science divine; mais, n'étant déterminé que *par lui-même* (et non par une « impulsion » divine, encore que, pour qu'il soit ce qu'il est, il faut que Dieu veuille qu'il soit), à lui seul reviennent le soin et le mérite de se *bien* déterminer.

Mais les actes humains, hélas ! ne sont pas toujours bons... Voyons donc en quoi se ressemblent et en quoi différent, au point de vue qui nous occupe, actes bons et actes mauvais.

L'acte est-il bon ?... L'homme, vraiment, mérite récompense, car Dieu, s'il l'a *poussé* au bien, (par une grâce qui, elle, motion « surnaturelle », est « déterminée »), ne l'a pas *déterminé* à être fidèle; mais cette récompense est toute à la gloire de Dieu, puisque la détermination humaine « réalisée » est une réalisation divine... Ce qui ne vaut d'ailleurs, que pour la détermination bonne, car, le mal étant un défaut, on ne « réalise » pas le mal.

L'acte est-il mauvais ?... L'homme, vraiment, mérite châtiment, car Dieu, non seulement ne l'a pas *poussé* au mal, mais

---

(1) Nous avons évité ici toute polémique, et réduit l'exposé au plus strict minimum. Pour plus amples détails, voir l'*Essai sur la Détermination exemplaire des futurs libres*, dédié « à ceux que n'ont pu rallier ni le molinisme ni le « thomiste ». In-12, 144 pages, Mignard, 38, rue Saint-Sulpice, Paris-VI^e.

ne l'a pas *déterminé* à être pécheur : Dieu n'a pas voulu que cet homme commît le péché (ce qui serait, s'il l'y avait « poussé »), mais, appelant à l'existence « l'homme qui se détermine librement à ce péché », il a « voulu » que ce pécheur « soit », et « permis » qu'il pèche... La même Volonté divine ne pourrait, sans se condamner, interdire le mal et y pousser quelqu'un; mais elle peut sans contradiction : 1) l'interdire, 2) faire « être » celui-qui-le-commet (réalisation bonne en elle-même et bonne dans sa fin, qui est la sanctification des Elus), 3) souffrir qu'il soit commis, et 4) punir celui qui l'a commis.

Ainsi, *le coupable* ne peut s'en prendre qu'*à lui seul,* car Dieu, qui a fait être le sujet libre d'une détermination mauvaise, ne lui a pas imposé sa détermination. *Celui qui souffre* du mal, au contraire, n'a affaire qu'*à Dieu,* car c'est Dieu qui a fait être là, à côté de lui, l'auteur du mal...

Ainsi le mal doit être : combattu avec haine, en tant qu'il est une *détermination mauvaise de l'homme;* utilisé avec amour, en tant que l'homme qui en est coupable est une *réalisation bonne de Dieu...*

Ainsi le péché exige de nous : *contrition,* en tant que, par notre détermination mauvaise, il nous met en révolte contre Dieu; *action de grâces,* en tant que, par la disposition sublime qui l'a admis en l'œuvre divine, il est destiné à notre sanctification...

Ainsi l'existence du mal et son débordement même ne peuvent nous causer aucun trouble, si nous définissons correctement, dans l'orientation des âmes, la part de Dieu et la part de l'homme. Allons plus loin : considérons l'usage que Dieu fait de sa Souveraineté, dans le mystère de notre Prédestination, et nous serons ravis d'une Sagesse qui fait servir à notre triomphe éternel le triomphe momentané du mal.

La Foi Catholique nous enseigne que, quels que soient les mérites des Saints, leur justification et leur glorification ne sont que l'infaillible aboutissement, par les voies mystérieuses de la Prédestination, d'un choix purement gratuit de Dieu, qui les distingue de toute créature, pour en faire, finalement, des « Elus ».

Où sont donc, dit-on, la Justice et l'Amour de Dieu pour les « Non-Elus » ?... La Justice est dans le fait que, la détermination mauvaise n'étant imputable qu'à l'homme, celui-ci n'est puni que s'il l'a mérité; l'Amour, dans le fait, pour les uns, que, d'une façon toute gratuite aussi, des secours vraiment « suffisants » leur ont été donnés pour arriver au Ciel — leur déter-

mination mauvaise ayant seule rendu ces secours inefficaces — et, pour les autres, auxquels a manqué la grâce, que mieux valent encore les Limbes que le Néant...

Il reste que les Elus sont seuls l'objet d'un Amour de « prédilection », et qu'avant de devoir leur salut à leurs mérites, ils le doivent à la Sollicitude particulière qui les a menés jusqu'à la persévérance finale.

Notons ici la confusion faite par certains, entre le « Concours divin », *requis par la nature et indéterminé,* et la grâce qui, *surnaturelle* dans sa fin, l'est aussi formellement, précisément du fait qu'elle nous pousse *à tel bien* de façon *déterminée*. Saint Thomas évite pareille confusion : « Dieu meut la volonté de l'homme vers l'objet universel de la volonté, qui est le bien, (et) l'homme, par la raison, se détermine à vouloir ceci ou cela... Mais *pourtant, quelquefois,* Dieu meut *spécialement certains* à vouloir quelque chose de façon déterminée, comme ceux qu'il meut par la grâce. » (I-II, q. 9, a. 6, ad. 3).

C'est justement de la coexistence d'une motion naturelle indéterminée (qui déborde l'acte à poser, et permet à l'homme de se diriger lui-même) et d'une motion surnaturelle déterminée que naît le conflit entre l'homme et la grâce : celle-ci ne sera efficace ou non que par la détermination que prendra la créature elle-même.

Ce n'est donc pas une grâce de nature particulière qui assure la persévérance des Elus, mais une application particulière de la grâce. Aucune Science moyenne, pourtant, n'est requise... Puisque nulle volonté ne se présente au Regard divin que comme le sujet d'actes libres déterminés, il n'y a aucune difficulté à ce que Dieu dispose, autour de chaque élu, les grâces — illuminations, attraits, épreuves, contradictions, consolations... Tout n'est-il pas grâce ? — qui entraîneront la réponse voulue.

Tout l'agencement du monde est donc motivé par la Prédestination des Saints ! et à quel point !...

Dieu, avons-nous vu, conçoit, dans le domaine des êtres libres, autant d'exemplaires distincts qu'il y a de séries possibles d'actes libres. « Il peut donc agencer le monde exactement comme il veut, réalisant ici ou là telle détermination qu'il préfère... *Cet* homme, ne se distinguant de *tout autre*... que par le dernier détail de sa vie, est choisi et réalisé de préférence à tout autre pour cet infime détail.. C'est dire à quel point toutes les décisions de chaque individu — avec les répercussions qu'elles comportent — sont, non seulement prévues de Dieu, mais nette-

ment voulues quant à leur réalisation... » (*Essai sur la détermination exemplaire des futurs libres*. p. 113).

Ainsi les déterminations de tous, et particulièrement des Non-Elus, si infimes qu'elles soient, si enchevêtrées qu'elles paraissent, n'ont été retenues par Dieu pour « être » — entraînant la réalisation du sujet qu'elles déterminent — que pour assurer la Prédestination des Saints.

Ainsi prend tout son sens le magnifique mot de Saint Paul : « Toutes choses concourent au bien de ceux qui aiment Dieu, de ceux qui sont appelés selon son éternel dessein. » (Rom. VIII-28).

Ainsi n'ai-je à craindre, pour l'avenir, si menaçant soit-il pour « l'homme charnel », que l'infidélité de mes déterminations... Quant aux déterminations d'autrui, je n'en puis rien redouter, car elles sont, pour moi, les déterminations même de Dieu...

Or, de ces « appelés », ne sommes-nous pas, nous qui avons été justifiés dans le Christ ?... Saint Paul ne considère-t-il pas les Chrétiens comme des « prédestinés » ?... *Si tamen permanetis in fide !* Comment ne pas louer Dieu, déjà, de l'Amour fou qu'il montre à ses Elus, dans la conduite du monde ?

« Si le péché, hélas ! peuple l'enfer, ce n'est pas au détriment du Ciel : celui-ci n'en reçoit qu'un surcroit de ferveur ! Comment prétendre que l'extension du mal, son insolent triomphe ici-bas, accroît le risque des Elus, puisque, le salut de ceux-ci étant assuré par le Décret de Dieu, rien ne saurait le faire échouer ?...

« Où serait la Gloire des confesseurs, le triomphe des martyrs, en un mot l'enthousiasme délirant des vainqueurs, si nous n'avions à la fois la chair, le monde, l'enfer à dompter, et la « grande tribulation » à traverser ?... Le paradis terrestre eût-il conduit l'homme aux sommets de l'Amour, comme un Dieu, sanglant et bafoué, suppliant le « petit troupeau » de ses amis, de soutenir avec lui l'écrasant fardeau du péché, et d'arracher avec lui, au prix du sang, les âmes, à l'immense abîme de perdition ?...

« Comparons à la Gloire des anges fidèles celle qui est réservée aux vainqueurs de ce monde : rien ne nous fera mieux apprécier quelles splendeurs la Sagesse divine a tirées du péché.

« Pour être élevés à la Gloire divine, les Anges ont été tirés du néant; les hommes, du péché... Les Anges ont fait à Dieu l'hommage de leur foi; les hommes, à cause du « rachat »

celui de leur vie... Les Anges ont reçu la Vie de Dieu, chacun pour soi, à seule charge de ne pas la perdre; les hommes l'ont reçue pour la répandre, triomphant de la mort, avec le Christ... Les Anges sont entrés dans la Gloire pour n'avoir pas rejeté la parole divine; les hommes, pour avoir triomphé d'un monde tout entier soumis au péché, triomphé des Anges mauvais eux-mêmes... »

« Non ! ce n'est pas un mystère d'angoisse que celui de la prédestination ! Ce n'est pas un sujet de trouble qu'il faille tenir caché ! C'est le grand mystère de l'Amour, celui qui a décidé toutes les « folies » de Dieu... » (*Essai.* pp. 136-138).

A. DANEL.

POUR UNE NOUVELLE VERSION LATINE DU PSAUTIER

Le gros ouvrage du P. Calès consacré au *Livre des Psaumes* nous donne non seulement une nouvelle version française suivie d'un abondant commentaire, mais encore une traduction latine. Cette traduction « qui ne s'écarte de la Vulgate qu'à regret et dans la stricte mesure qui est jugée nécessaire » est déjà, par sa seule existence, une allusion au problème de la revision de notre Vulgate. L'auteur s'en explique d'ailleurs dans son introduction :

« Assurément, le psautier *juxta hebraïcam veritatem* est plus exact que le *Romanum* ou le *Gallicanum* (1). Et plus d'un souhaiterait qu'on l'adoptât, aujourd'hui que les difficultés anciennes n'existent plus. Mais tant qu'à faire de changer, n'y aurait-il pas lieu de faire mieux encore, Assurément la traduction hiéronymienne représente, pour le temps où elle parut, une réussite géniale qu'on ne saurait trop admirer. Mais les découvertes et les travaux accomplis depuis lors à travers tant de siècles, doivent rendre possible à des génies beaucoup moindres de la perfectionner ou de la dépasser sensiblement à l'époque où

(1) Rappelons d'un mot que saint Jérôme publia trois revisions ou éditions différentes du Livre des Psaumes :

1. Entre 383 et 386, à Rome, une correction de l'ancienne version latine faite en prenant pour base le texte des Septante : c'est le *psautier romain* dont nous n'avons conservé au bréviaire que le Ps. 94 dans l'invitatoire des matines.

2. Après 386, une revision de l'ancienne version, en utilisant les Hexaples d'Origène : c'est notre *psautier gallican*, celui qui est passé dans notre Vulgate et donc, dans le bréviaire.

3. Enfin en 390 il entreprit une version de presque toute la Bible *juxta hebraïcam veritatem*. Malheureusement l'attachement aux anciennes habitudes est tel que, pour les psaumes, cette nouvelle et excellente traduction ne put jamais supplanter la précédente.

Noter que pour les autres livres de la Bible, auxquels le clergé et les fidèles étaient moins habitués, l'adoption du nouveau texte se fit relativement vite et sans trop de résistance.

nous sommes. Et c'est pourquoi tant de prêtres pieux expriment le désir d'avoir enfin dans leur bréviaire une nouvelle version latine au courant des plus récents progrès... Guidée par le Saint-Esprit, la sainte Eglise saura bien trouver la solution du problème quand elle le jugera bon. Et il n'est pas interdit de souhaiter que cela arrive bientôt » (pp. 73-74).

Et voici que, saisissant cette occasion, M. le professeur Coppens, de Louvain, a écrit dans les *Ephemerides Theologicae Lovanienses* (1) un très intéressant article intitulé : *Pour une nouvelle version latine du Psautier,* article qui est un plaidoyer en faveur d'une revision des psaumes de notre bréviaire en même temps que l'indication des conditions dans lesquelles une telle transformation pourra se faire. Etude à la fois courageuse et modérée. bien faite pour faire rebondir la question si importante de la réforme du bréviaire.

Malheureusement les *Ephemerides* de Louvain sont assez peu répandues en France et j'ai bien peur qu'elles ne suffisent pas à susciter dans le clergé le renouveau d'intérêt qui serait la préparation indispensable de toute réforme de ce genre. C'est pourquoi j'ai cru utile de reprendre à mon tour la même question et de mettre les lecteurs de la *Nouvelle Revue Apologétique* au courant de cette double initiative. Trop heureux si je pouvais non seulement intéresser un plus large public à ce problème passionnant, mais susciter des remarques, des objections ou des suggestions, des études même, bref tout cet échange d'idées, indice habituel d'un mouvement d'opinion et préambule de quelque grande réforme.

Bien sûr, tout le monde est d'accord pour souhaiter une correction du psautier : il suffirait de rappeler quelques-uns des textes que nous récitons au bréviaire et l'adhésion se ferait quasi-unanime au principe de la revision. Je songe surtout à certains versets particulièrement crucifiants : ceux du ps. 67 [68] par exemple : « *rex virtutum dilecti dilecti...* » ; « *si, dormiatis inter medios cleros, pennae columbae deargentatae...* » ; mais il y a pas mal d'autres passages où la plus sincère bonne volonté n'arrive pas à découvrir à notre texte un sens satisfaisant. Or dans nombre de ces cas un recours à l'original hébreu et aux anciennes traductions, une utilisation judicieuse des ressources de la critique permettent d'établir un texte correct, qui a toutes chances d'être le texte primitif, le texte inspiré lui-même. Dès lors il semble que la conclusion doive rallier

(1) XV (1938), pp. 5-33.

tous les suffrages : il faut essayer de retrouver la pensée originale; une revision s'impose.

Mais là où cesse l'unanimité c'est lorsqu'il s'agit de déterminer les principes qui devront présider à cette refonte, et les limites dans lesquelles elle devra se maintenir.

Evidemment, cette réforme désirée par tant de prêtres devra, sous peine de manquer son but, être réelle et suffisante.

Et par là se trouvent éliminées les mesures trop timides : par exemple la simple adoption de la Vulgate revisée que nous donneront un jour les bénédictins du monastère de Saint Jérôme. Nous ne savons pas exactement ce que sera cette Vulgate ramenée à sa pureté primitive, elle nous apportera peut-être quelques corrections intéressantes, mais il y a tout lieu de croire que la plupart de ses variantes seront sans grande importance, et que nombre de passages du psautier qui font pour nous difficulté ne s'en trouveront pas éclaircis.

Le retour à la version de S. Jérôme *juxta hebraïcam veritatem* serait déjà une solution plus satisfaisante. Cependant, comme le fait remarquer le P. Calès, ce ne serait qu'une mesure insuffisante : nous avons à notre disposition, de nos jours, beaucoup plus de ressources critiques et exégétiques, que n'en possédait le grand exégète. Pourquoi en faire fi et rejeter *a priori* d'autres améliorations possibles (1) : S. Jérôme, s'il vivait de nos jours se garderait bien de mépriser les lumières que pourraient lui apporter la philologie comparée ou l'archéologie. La véritable fidélité à son esprit ne consiste-t-elle pas à prendre ses méthodes plutôt qu'à s'attacher obstinément à son texte ?

Est-ce à dire que nous nous départirons, pour demander la réforme du bréviaire, des vertus élémentaires de discrétion et de modération qui devraient présider à toute œuvre de ce genre ?

Je le sais, il y a des gens qui prétendent qu'une réforme pour être utile doit être radicale, qu'il ne faut pas faire les choses à demi, et que si l'on se met à corriger le bréviaire, il faut le transformer tout entier, psaumes et leçons, ensemble et détails. Encore trouvera-t-on de nombreuses divergences entre les partisans du grand bouleversement, les uns prétendant moderniser le bréviaire, le faire profiter des progrès de la

(1) Notons que par contre cette version s'écarte du texte même de notre Vulgate en des cas où celui-ci n'a pas besoin de correction : or, nous le dirons plus loin, là où la traduction est bonne, il y a toutes sortes de raisons de conserver le texte reçu. Préférer la version hiéronymienne serait alors une solution trop radicale.

science, l'adapter aux besoins de l'âme moderne, voire aux nécessités de l'apostolat... d'autres au contraire, épris d'archaïsme, prétendant le ramener à ses formes anciennes, le débarrasser des superfétations que lui ont imposées des siècles de décadence liturgique, pour revenir au texte du XIII^e^, voire du VIII^e^ ou IX^e^ siècles. Ceci n'est pas une charge : on trouve vraiment, parmi les partisans de la réforme, des opinions aussi contradictoires. Disons-le même franchement, ce sont bien souvent des excès de ce genre qui font tort aux causes les plus raisonnables. Qui saura mettre d'accord ces « modernisants » et ces « archaïsants » et, entre leurs thèses opposées, qui choisira ?

Je sais bien qu'il est toujours décevant de faire les choses à moitié, et qu'il serait regrettable, après une réforme brusque, toujours pénible par quelque côté, de constater que l'opération n'a pas été suffisamment radicale, qu'il reste encore nombre d'imperfections à supprimer ou d'améliorations à réaliser. Bien sûr, mais avons-nous le droit de bouleverser ainsi le bréviaire et de traiter avec désinvolture une institution 10 ou 15 fois séculaire ? En liturgie, autant et plus même qu'ailleurs, la tradition a ses droits : un texte qui a été copié, récité, prié pendant des siècles ne peut être écarté d'un revers de la main. Ceci est une question de principe, mais c'est également une question de méthode : des exigences trop fortes risquent de faire ajourner *sine die* le problème même de la réforme. D'une part elles effraieraient les autorités responsables qui craindraient de se laisser entraîner trop loin, et qui répugneront toujours à un coup d'Etat, surtout dans le domaine de la liturgie; d'autre part elles ne feraient que manifester des oppositions fondamentales et irréductibles entre les diverses tendances : un « modernisant » et un « archaïsant », au sens où nous employions ces mots tout à l'heure, se mettront peut-être d'accord pour convenir de la nécessité de corriger tel verset absolument incompréhensible, ils ne s'entendront jamais s'ils posent le problème de la structure des nocturnes.

Et ces remarques nous amènent à une conclusion :

La réforme du psautier n'a de chances d'aboutir que si l'on s'entend sur un programme qui tienne compte à la fois des exigences de la piété éclairée et des droits de la tradition, qui se montre respectueux du passé tout en profitant des découvertes de la science. Une sorte d'union sacrée autour d'un programme minimum capable de rallier tous les suffrages !

Sachons gré à Monsieur Coppens d'avoir parfaitement com-

pris ces exigences, d'avoir, en une étude profonde et nuancée, souligné les divers aspects du problème et examiné les éléments de solution. Voici du reste les cinq propositions qu'il expose et discute successivement. Je crois qu'on pourrait y trouver la base même de ce programme d'union dont je parlais à l'instant.

« 1. — Il est souhaitable que, dans la récitation du bréviaire, l'attention puisse se porter sur le contenu même des prières inspirées, sur la doctrine que le sens littéral recèle, « afin de « rendre — je cite un texte de Dom Pierre de Puniet — plus « savoureuse la récitation quotidienne de l'office divin ». 2. Les essais louables tentés jusqu'à présent par la voie de commentaires, de paraphrases, de gloses, marginales ou interlinéaires, pour rendre accessible aux fidèles le sens original, n'ont pas réussi et ne sauraient pas réussir. Seule une version latine nouvelle intelligible pourra mettre à la portée de ceux qui récitent le bréviaire les trésors spirituels de la poésie inspirée de l'Ancienne Loi. 3. La version latine que nous estimons nécessaire, ne doit pas consister dans une version entièrement nouvelle, accomplie dans une langue de vocabulaire, de syntaxe et de style classique. Au contraire nous proclamons les droits de la tradition ecclésiastique et l'intérêt à s'y conformer le plus possible. Par conséquent nous voudrions que la version nouvelle se présente comme une correction du texte reçu, et dès lors que les changements soient rigoureusement circonscrits à ceux que l'intelligence du texte réclame impérieusement. Suivant la formule prônée par le P. Calès, la version latine nouvelle « ne s'écartera qu'à regret du texte de la Vulgate »; chaque fois que le texte gréco-latin et le texte hébreu des Massorètes présentent des variantes également intelligibles, aussi bien en elles-mêmes que dans leurs rapports avec le contexte, la fidélité à la tradition ecclésiastique jouera en faveur du texte reçu gréco-latin. 4. Pour une correction du psautier ainsi comprise les matériaux sont à pied d'œuvre. 5. Comme il n'est pas à prévoir que dans un temps plus ou moins rapproché les Congrégations romaines publient elles-mêmes un nouveau psautier, comme d'autre part il n'y a pas de raisons majeures de renvoyer la génération présente à l'au-delà pour une meilleure récitation des psaumes, une solution de transition, à ce qu'il nous semble, pourrait intervenir utilement et nous acheminer vers un travail de revision plus définitif. Nous l'entrevoyons dans le fait d'autoriser les prêtres à se servir d'un psautier amendé, approuvé

par les ordinaires, dans la récitation privée (1) du bréviaire... Pareille solution sauvegarde les droits de l'Eglise, prévient toute confusion dans le domaine public et donne, par ailleurs, une satisfaction à des aspirations bien légitimes » (pp. 6-7).

Voilà, semble-t-il, un programme qui satisfait aux exigences énoncées plus haut. Nous espérons qu'il entraînera l'adhésion du plus grand nombre (2).

Ce n'est pas à dire que toutes les difficultés se trouvent par là résolues. Il reste à établir ou à choisir un texte, et, comme le remarque le P. Calès, « nous croyons entrevoir que l'entreprise n'est pas aussi aisée que beaucoup se l'imaginent ». On songe surtout aux cas désespérés, aux passages pour lesquels ni l'hébreu, ni les Septante, ni la Vulgate ne donnent un sens satisfaisant. Que faire ? Hasarder une correction souvent fort incertaine ? Conserver la Vulgate inintelligible ? Tenter une paraphrase plus ou moins audacieuse ? On songe aussi aux multiples problèmes de critique textuelle qu'il faudrait résoudre, et aux hésitations auxquelles on serait en butte, pris entre deux nécessités, celle de respecter le texte reçu et celle de rendre telle ou telle nuance de l'original. Mais rien de tout cela n'est un obstacle insurmontable. Après avoir étudié et comparé les principales tentatives déjà faites pour présenter une nouvelle version latine et marqué sa préférence pour celle du P. Calès, M. Coppens indique quelle serait, à son avis, la meilleure solution :

« Bref si nous avions à faire la version que nous préconisons, nous adopterions comme texte de base la version latine de la Vulgate et les corrections de Dogliotti et du P. Calès. Nous les collationnerions d'abord avec le texte des Septante à la lumière des ouvrages du professeur Wutz, ensuite avec le texte hébreu, puis avec les commentaires critiques enfin, pour le choix définitif des tournures et expressions nouvelles, avec les divers psautiers latins susmentionnés. En outre, par souci de fidélité au passé, nous aurions constamment sous les yeux

(1) L'expression « récitation privée » s'entend par opposition à la récitation en public, l'office du chœur. On n'oubliera pas en effet que la récitation du bréviaire est une prière de l'Eglise, et par conséquent ne relève pas uniquement de la piété privée. (Note de M. Coppens).

(2) S'il ne l'obtenait pas et s'il soulevait des objections vraiment insurmontables, il resterait une « position de repli », le recours à la traduction sur l'hébreu de S. Jérôme. J'ai dit que cette solution me semblait peu satisfaisante, à la fois trop radicale et trop timide, mais ne faisons pas la triste politique du pire; si c'était la seule issue possible nous saurions nous y rallier.

la version latine du psautier faite selon l'hébreu par S. Jérôme, ainsi que les variantes des autres anciennes versions latines du psautier. Chaque fois qu'il y aurait lieu de corriger le texte reçu, nous nous assurerions au préalable si les vieux psautiers latins ne nous offrent pas de quoi exprimer la correction à laquelle nous nous serions arrêté. Nous aboutirions ainsi à nous écarter encore beaucoup moins que ne le fait le P. Calès, du texte reçu, et à présenter aux prêtres et religieux tenus à la récitation du bréviaire un texte corrigé où se refléteraient à la fois l'image de l'original hébreu et celle, du moins en bonne partie, du psautier traditionnel » (p. 25).

Tout cela est fort sage, et du reste assez secondaire : une fois admis le principe de la revision on peut espérer qu'une commission formée d'exégètes et de liturgistes pourrait sans trop de peine mener à bonne fin un tel travail. La condition essentielle c'est d'abord que la cause de la revision ait triomphé.

Il ne nous appartient pas de préciser d'où pourrait venir l'initiative d'une telle réforme. Après avoir loyalement et respectueusement exposé nos désirs et nos espoirs, nous attendrons dans la paix et la confiance, persuadés qu'assistée du Saint-Esprit l'Eglise saura, au moment opportun, perfectionner encore cet instrument incomparable de prière, l'office liturgique, qu'elle a déjà tant de fois modifié et adapté aux nécessités de toutes les époques.

PAUL AUVRAY.
Prêtre de l'Oratoire.

L'ACTUALITÉ RELIGIEUSE

Positions cinématographiques

Le Cinéma est très jeune, et pourtant, la place qu'il a prise dans notre vie moderne est si importante, que personne ne peut vraiment s'en désintéresser.

Que nous aimions ou non cette forme nouvelle d'expression, le cinéma est là, tout au long de nos villes, et son évidence pose une série de problèmes.

Il est donc indispensable que nous prenions une conscience exacte de ce qu'il représente, de ses possibilités, de ses limites, et ce faisant, que nous adoptions, à son égard, une attitude.

Mais nos positions cinématographiques doivent être loyales. Nous n'avons pas le droit de juger le cinéma sur des apparences souvent trompeuses, ou sur certains films sans valeur. C'est dans des œuvres fortes et vigoureuses que nous devons rechercher les éléments de nos réflexions.

Il en va d'ailleurs de même, quand nous étudions toute autre forme d'expression; est-ce dans un roman à 1 fr. 25 que nous cherchons l'art de manier les mots et les phrases ? Est-ce à la suite de la lecture d'un pauvre roman-feuilleton que nous portons un jugement d'ensemble sur la valeur de la littérature ?

Soyons donc sincères et sans parti-pris en abordant ce problème. Nous en avons le devoir en tant que chrétiens — un devoir très strict, car tout ce qui atteint l'homme, tout ce qui agit sur sa formation, sur ses pensées, nous n'avons pas le droit de le considérer rapidement, de le regarder sans voir, de le juger avec préventions.

Mais, pour que nous puissions prendre position, il nous semble indispensable, avant d'examiner des films particuliers en une chronique régulière, de définir et de préciser ce qui fait l'originalité de la forme cinématographique. En employant d'ailleurs cette voie, nous serons amenés à mieux saisir la puissance, et peut-être les dangers, du cinéma.

Le cinéma s'est d'abord présenté comme une découverte technique, et Louis Lumière, à Méliès, qui lui proposait d'acheter son invention, répondait : « Mon invention n'est pas à vendre, mais pour vous elle serait la ruine. Elle peut être exploitée quelque temps comme curiosité scientifique, mais en dehors de cela, elle n'a aucun avenir commercial ».

Ce ne fut que par la grâce d'exploitants forains qu'une notion de spectacle commença à s'allier à cette découverte. Ces images mouvantes de la réalité, outre l'intérêt de souvenirs photographiques qu'elles présentaient, ne pouvaient-elles permettre, en les choisissant et les organisant, de conter une aventure, d'exprimer un sentiment ou une pensée ?

Apparaissent alors les deux éléments qui vont permettre au cinéma de trouver son véritable champ d'action et d'expression : le choix des images, et le sujet autour duquel elles devront s'organiser. Une rhétorique cinématographique va naître et se développer. Langage bien imparfait, souvent balbutiant, auquel les autres formes d'expression n'apportent qu'une aide intéressée.

En effet, l'auteur de films, devant trouver des sujets, aura la tentation de les prendre dans la littérature, et par là, sera amené à employer la technique même de cet art.

De plus, le cinéaste, devant faire appel à des acteurs pour interpréter ou créer les personnages qu'il a conçus, subira par contre-coup l'influence du théâtre et de ses procédés.

Au début du cinéma, un film se construisait comme une pièce. Sans doute le décor et les personnages étaient-ils saisis sous des angles plus particuliers qu'à la scène; sans doute, toute une autre optique apparaissait. Mais le jeu même des personnages n'était que pantomime. Le cinéma étant muet, l'auteur n'ayant à sa disposition que l'extérieur mouvant des choses pour exprimer des sentiments intérieurs, devait en exagérer les manifestations, et, comme les acteurs de la Comédie-Français furent au début les représentants du cinéma, ils apportèrent dans cette exagération nécessaire une ampleur dont *L'assassinat du Duc de Guise* est un modèle du genre !

Le cinéma eut bien du mal à trouver sa simplicité et à prendre un sens exact de ses vrais moyens, car bien plus que dans le geste lui-même, c'est dans le choix de l'image que réside l'essence même du cinéma : un paysage, un visage, une main, un éclairage, voici les vrais moyens d'expression du cinéaste; le rapport entre ces images elles-mêmes, leur enchaînement mouvant et rythmique, toute cette syntaxe du cinéma, cette construc-

tion artistique, cette logique de la phrase cinématographique, ne se firent pas en un jour. Il y eut bien des faux pas, des erreurs, mais aussi des sauts brusques, des innovations heureuses qu'il serait trop long d'étudier ici, il est des noms toutefois que nous ne pourrons oublier : Charlot, Abel Gance, etc... Grands artisans du cinéma qui se dégage peu à peu de la technique des autres arts pour trouver son expression originale.

C'est Vuillermoz qui écrivait : « ...réunir cent « minutes » dispersées de la douleur ou de l'amour d'une femme, fixées au vol, à l'instant fugitif de leur paroxysme expressif, et les « additionner » sur l'écran pour obtenir un mouvement, une gradation, un crescendo dont le théâtre ignore la puissance. Le cinégraphiste peut, à son gré, faire parler ainsi les natures mortes, donner un sourire ou des larmes aux choses. Il sait également tirer de l'harmonie mouvante d'un visage humain des effets d'une puissance et d'un charme extrêmement nuancés. Il dispose de toute la gamme d'expressions des arbres, des nuages, des montagnes et de la mer »... Voilà bien où réside l'originalité du cinéma.

La possibilité d'enregistrer le son et la parole ne devait pas modifier profondément l'essence même de cet art.

Le son, en effet, ne doit être utilisé et conçu que comme une reproduction de la réalité, au même titre que l'image. Le dialogue d'un film n'a rien de comparable au dialogue d'une pièce de théâtre. Il s'incorpore à l'image, à l'éclairage, au jeu des blancs et des noirs. Il n'est qu'un élément de la composition choisie et assemblée par le metteur en scène; il n'est qu'un moyen supplémentaire qui va permettre à celui-ci d'exprimer plus complètement et plus fortement sa pensée.

C'est pour avoir commis l'erreur de donner au dialogue une place prépondérante dans les films, que le cinéma a marqué le pas, en ces dernières années. Il était aussi plus simple de prendre des pièces à succès, de les reproduire avec leurs dialogues presque intégraux à l'écran.

Ce fut la seconde emprise de la technique théâtrale sur le cinéma. Procédé de facilité, dont le cinéma cependant va se dégager peu à peu pour trouver l'utilisation véritable du son, lui-même.

Tous les bruits qui forment dans la vie le cadre de nos actes, les longs silences, sont souvent bien plus expressifs que la parole. Un son déformé, le même bruit se répétant à intervalles réguliers ou dans deux scènes totalement différentes d'un

même film, servent de lien presque physique entre ces deux images.

La couleur et le relief pourront venir à leur tour; ils modifieront la technique de la prise de vues, mais ils ne changeront rien de profond à ce qui fait l'originalité expressive du cinéma.

Que ce soit avec le son et les couleurs, l'image mouvante est là, juxtaposée à d'autres images; et ces contrastes, ces oppositions, ces passages rapides d'une rue de Paris au calme et au silence de la campagne, d'un gros plan à un plan d'ensemble, voici vraiment ce qui fait la phrase cinématographique, phrase où tout est équilibre, rapports de longueur, où chaque image ne tire sa valeur expressive que de l'image précédente ou suivante.

Cette matière nouvelle offre des possibilités très grandes d'expression et comme la musique nous introduit dans un monde tout différent de la littérature ou du théâtre, comme la peinture nous frappe par d'autres voies encore, chaque technique d'expression permet aussi une révélation nouvelle de l'homme et des choses. Ainsi en est-il du cinéma, qui loin d'être une copie servile du réel, l'exprime et l'explique.

Combien un geste, dans la vie à peine perceptible, mais amplifié, ou plutôt grossi à l'écran, nous révèle les ressorts cachés d'un être ! Combien une phrase inachevée ou isolée à l'écran, est plus efficace qu'un dialogue pour nous livrer la pensée d'un être ! Combien un son projeté au même instant qu'un paysage, l'exprime et le transforme !

Tout cela, la littérature le peut, avec des procédés d'ordre intellectuel. Le cinéma nous le livre directement. C'est en même temps sa force et sa faiblesse.

On a en effet beaucoup reproché au cinéma de tout présenter, et de ne rien suggérer, de ne pas laisser au spectateur cette zone secrète où l'imagination peut revenir et créer.

Cela ne tient en rien à l'essence même du cinéma, et n'est que le fait de mauvais films. En assistant plusieurs fois à la même œuvre, j'ai souvent découvert une pensée de plus en plus riche et profonde, une expression de plus en plus nette et secrète de la réalité.

Souvent sans doute, entraînés au rythme des images mouvantes, pris par le sujet et son fil extérieur, nous n'examinons pas avec soin l'image. Nous ne découvrons pas alors sa valeur, et passons bien souvent à côté d'un art.

C'est Abel Gance qui disait : « Un plan flou fait dire à ce

même public : Quelle jolie photographie ! ou bien : Ce n'est pas net. Alors que cela ne veut souvent être qu'un plan embué par les larmes. Les yeux confondent trop ce qui bouge avec ce qui tressaille, ce qui remue avec ce qui vibre; les cœurs sont encore trop loin des yeux pour notre règne, et cependant à des signes certains auxquels il faut qu'on s'habitue, je reconnais que le temps de l'image est venu ».

Mais, ce danger n'existe-t-il pas pour toutes les formes d'expression ? Huxley faisait dire à l'un de ses personnages . « Nous lisons beaucoup trop aujourd'hui pour être capable de lire convenablement. Nous lisons avec les yeux et non avec l'imagination. Nous ne prenons pas la peine de reconvertir les mots imprimés en images vivantes. La plupart des gens que je connais lisent trois ou quatre journaux quotidiens, feuilletent une demi-douzaine d'hebdomadaires du samedi au dimanche, et une douzaine de revues à la fin de chaque mois, et le reste du temps, comme le dirait la Bible avec une juste vigueur, le reste du temps, ils forniquent avec de nouveaux romans de nouvelles pièces, des poèmes et des biographies. Ils n'ont que le temps de parcourir la surface sans comprendre ».

Alors, pourquoi jeter sur le cinéma anathèmes et condamnations ? Et cependant, le cinéma présente d'énormes dangers, et nous les nions si peu que nous allons les examiner.

***

L'auteur de films s'exprime au cinéma par des images, et l'image facilement perceptible, ne demande qu'un très faible effort pour être saisie. De plus, par le fait du mouvement, le metteur en scène, sous peine de détruire le rythme de son œuvre, ne peut s'attarder sur un effet; c'est par d'autres images qu'il complète sa pensée ou la précise.

Si le spectateur ne s'attache qu'à l'image, il perdra tout contact avec la pensée de l'auteur, c'est ce qui arrive fréquemment chez l'enfant. L'image, pour lui, seule compte, absorbe son attention et le frappe d'autant plus violemment qu'elle ne s'intègre pas dans une action.

Dans une enquête que j'avais faite auprès d'enfants de cinq à douze ans, pour connaître leurs réactions, j'ai pu le constater d'une façon typique. Je leur demandais de me raconter un film auquel ils avaient assisté. Ils me répondaient en me décrivant l'image qui les avaient frappés, et les scènes d'horreur les

avaient atteints avec d'autant plus de force qu'elles étaient isolées de tout contexte.

Le danger exactement inverse, est de porter toute son attention sur l'action elle-même : l'image ne demande aucune analyse; elle n'est qu'un signe. L'éclairage, le son, le gros plan, le travelling, tout cela se succède et s'enchaîne sans que le spectateur cherche autre chose que le dénouement.

Danger sans doute, mais danger qui déborde encore une fois la forme cinématographique elle-même, et que nous retrouvons dans toutes les autres formes d'expression.

Mais, outre ces dangers, il en est d'autres, d'espèce toute différente, et d'une certaine manière, plus grave. La matière même du cinéma étant l'image de la réalité (naturelle ou créée, qu'importe) le spectateur est tenté bien plus facilement qu'au théâtre de prendre pour vrai, pour la vie elle-même, ce qui n'est que fiction, d'élargir au plan général un cas particulier, et par conséquent, de se faire une opinion sur les êtres et les choses totalement fausse ou erronée.

En voyant l'ouvrier dépenser au bistro l'argent de sa paye, le jeune bourgeois de la salle d'exclusivité en conclura qu'aucun progrès social ne peut aider l'ouvrier à sortir de son état;

En considérant un jeune avocat sans cause posséder une Packard grand sport, une maîtresse couverte de fourrures, un appartement plus vaste qu'un palais, l'ouvrier ne peut qu'avoir une certaine rancœur vis-à-vis d'une classe ainsi présentée.

La vie, la plupart du temps, n'apparaît au cinéma que comme le jeu de l'amour et du hasard, sans difficultés, même quand elle apporte la souffrance.

Ce danger social est d'autant plus grave que le cinéma, à l'heure actuelle, est la grande université populaire. C'est là que beaucoup forment leur jugement sur les êtres et les choses.

Dangers de facilité, dangers de dispersion, dangers sociaux sans doute, mais qui ne tiennent vraiment qu'aux qualités mêmes du cinéma.

Plus complet que les autres formes d'expression, le cinéma atteint l'homme sans concepts abstraits, par l'image elle-même de la réalité.

Quelle diversion, quelle possibilités ouvertes à cet art, quelle richesse en ces accords de noir et de blanc, de mouvements et de vie. Mais quelle puissance aussi dans ce grand domaine de la compréhension et de l'amour ! Quelle action spirituelle !

Et il m'a semblé d'autre part indispensable de remarquer

que le cinéma, plus que toutes les autres formes d'expression, est un art collectif; un immense public est nécessaires en effet au succès matériel d'un film, et c'est en somme le public, qui en dernier ressort, fait le cinéma. Tout au moins il existe des échanges étroits entre les films et leurs tendances, et les goûts du public. Ainsi d'ailleurs, en était-il au Moyen âge, et si des maîtres d'œuvre construisirent des cathédrales, c'est parce qu'elles correspondaient aux aspirations chrétiennes de la masse.

Il y aura d'ailleurs en art, toujours deux mouvements inverses : l'action d'une époque, d'un milieu sur l'œuvre d'art, et l'action de l'œuvre d'art terminée sur le milieu et sur la vie même s'un siècle.

Toutes ces considérations bien fragmentées et hâtives, nous conduisent à l'attitude que nous devons prendre vis-à-vis d'un art aussi vigoureux que le cinéma naissant, d'un art dont Sa Sainteté Pie XI disait : « Il n'y a pas à l'heure actuelle de moyen plus puissant que le cinématographe pour exercer une influence sur les masses ».

Il nous semble qu'une seule position soit vraiment défendable et chrétienne : une attitude constructive et positive. Si nous faisons un examen de conscience, il faut bien reconnaître que nous sommes restés bien souvent sur la défensive, nous contentant de condamner. Ne soyons donc pas étonnés de constater la quantité invraisemblable de films dénués de toute valeur humaine ou sociale. Nous nous sommes trop souvent désintéressés du cinéma, au lieu de l'aider. Et pourtant, nous avons une richesse humaine, spirituelle, artistique, que nul autre possède; cette richesse, nous devons la donner et l'étendre, et le cinéma est un moyen puissant d'action.

Mais, outre cette considération, le cinéma a tout à gagner à notre contact désintéressé, car il ne s'agit pas de faire des films dit de patronage, mais il s'agit de s'intéresser et d'aimer profondément le cinéma, afin de l'aider à grandir et à se développer d'une façon vigoureuse et saine.

A ce point de vue là, une éducation cinématographique du public est absolument indispensable. En effet, si le public prend un sens exact du cinéma, s'il le veut plus parfait, plus beau, le cinéma s'élèvera. Mais pour cela, une culture cinématographique est nécessaire. Alors, au lieu de se laisser entraîner au rythme des images, au lieu de se laisser prendre par le sujet, il saura distinguer les défauts et les qualités, il s'intéressera davantage à la valeur artistique du film, et par conséquent, il réagira plus

profondément et plus complètement aux films qui lui seront projetés.

Nous comprenons parfaitement qu'il soit nécessaire d'indiquer au public les dangers des films, de le préserver de certaines productions amorales et anti-sociales. Mais, outre ces mesures, du fait même de son éducation, le public se défendra beaucoup plus facilement, comprendra mieux les tendances d'un film et ses défauts.

Nous avons là un rôle splendide à accomplir. Ne serait-il pas en effet magnifique que ce soit les chrétiens qui donnent l'exemple ? Ne serait-il pas merveilleux de quitter l'attitude purement défensive pour aider au développement d'un art encore jeune ?

Nous n'avons pas le droit, d'ailleurs, de rester indifférents, et comme le disait S.S. Pie XI : « Nous devons nous servir de la force magnifique des films pour illuminer et pour diriger positivement vers le bien »...

Pour aider aussi au développement d'un art auquel nous apporterons la richesse que nous possédons.

Pierre GERIN.

BELLARMIN ET LA MUSIQUE LITURGIQUE [1]

Un Cardinal humaniste, et un saint : deux motifs, pour nous, d'admirer Bellarmin. Le P. Bernier en ajoute un : il nous apprend que ce jésuite fut musicien... Rien ne prouve qu'il fût jamais compositeur comme le fût son Père Général, S. François de Borgia; ni qu'il fût un exécutant hors de pair sur les instruments (lesquels au juste ? on l'ignore) qu'il apprit enfant à toucher; et il semble établi que sa voix d'homme ne fût pas très belle, peut-être même pas très juste... Qu'importe ! Il aima la musique assez pour y penser tout au long de sa vie, même pendant son noviciat, même dans ses années d'épiscopat et de Cardinalat, à Capoue et à Rome. Il semble n'avoir aimé davantage que la poésie où il excella, non plus seulement comme amateur mais comme auteur. Le P. Bernier nous le montre au passage mettant en vers latins les leçons de philosophie qu'il reçoit, jeune jésuite, au Collège Romain; et quelque temps après, à Florence, il rime, encore en vers latins, ces homélies qu'aux jours de fête l'on affiche à la porte des églises pour remplacer ou compléter le sermon ! Il composera plus d'un poème italien ou latin, mais ce sera toujours sur des sujets sérieux ou religieux; il ne transigeait pas là-dessus : il juge sévèrement un Curé qui a perdu son temps à écrire des vers profanes et lui a fait perdre le sien à les lire; il passera des récréations à corriger avec application tous les mots d'amour profane des motets qu'il voudrait offrir, pour leur repos, à ses scolastiques dans les récréations suivantes : de petites bandes de papier soigneusement collées sur les partitions transforment la « femme cruelle » en « amour céleste »

(1) *Un cardinal humaniste : saint Robert Bellarmin, de la Compagnie de Jésus, et la Musique liturgique,* par Alfred Bernier, S. J., fascicule V des études publiées par le Scolasticat de l'Immaculée-Conception à Montréal. Paris, Desclée de Brouwer. 1 volume grand in-8 de XXV-307 pp. Prix : un dollar cinquante — 50 francs.

et les « beaux yeux sereins » en « yeux du Dieu serein » ! Sa gloire d'humaniste ne sera-t-elle pas d'avoir donné à la prière officielle de l'Eglise les hymnes de la fête de Ste Madeleine et l'hymne des Laudes du 2 Octobre ?

Non moins que son talent de poète, S. Robert Bellarmin met au seul service du Seigneur son goût de musicien, et puisque Dieu l'appelle à être jésuite, recteur du Collège Romain, maître en controverse, archevêque de Capoue, membre enfin de la Congrégation des Rites, il saura faire fructifier en toutes circonstances, le don qu'il a reçu. Le P. Bernier nous le raconte dans un ouvrage intéressant, fort bien documenté, et qui paraît vraiment nouveau en la matière.

Le livre nous vient du Canada; il porte parfois dans son style ou dans telle expression la marque de son terroir : ce n'est pas pour déplaire. Ce que l'on regretterait plutôt, c'est par endroits, une accumulation de détails dont on saisit mal l'unité, ou même le rapport au sujet du livre : le chapitre V, sur l'archevêque de Capoue, nous apprend ainsi que Bellarmin exigeait une petite croix brodée sur les purificatoires, qu'il introduisit (anticipation prophétique !) l'usage du plateau de Communion, et force autres traits plus liturgiques que musicaux. On aimerait aussi voir se dessiner davantage la physionomie du Saint, comme les premiers chapitres nous en donnent la joie pour sa jeunesse et ses premières années de professorat. Il est vrai que les documents parlent quelquefois d'eux-mêmes : telle cette admirable lettre que S. Robert Bellarmin, cardinal, membre de la Congrégation des Rites, mais jésuite soumis, écrit au T. R. P. Général; il y proteste contre l'habitude qu'on avait prise dans la Compagnie de se passer de diacre et de sous-diacre aux grand'messes et aux processions solennelles — comme si les cérémonies étaient si nombreuses ou si difficiles que les Pères de la Compagnie, occupés à d'autres exercices « plus importants », ne pussent trouver le temps de les apprendre. « Il vaut mieux ne pas chanter de messes solennelles que de les chanter sans tenir compte des rubriques » La lettre entière est un chef-d'œuvre de franchise, de prudence surnaturelle et d'obéissance.

On se serait attendu à trouver dans un tel ouvrage plus de renseignements sur la musique polypyonique : Bellarmin atteint l'âge d'homme à un moment où le génie de Palestrina et de Vittoria est en plein épanouissement. Le P. Bernier nous en parle; il nous cite à l'occasion plus d'un trait curieux; il ne

nous dit pourtant à peu près rien des rapports que Bellarmin put avoir avec ces hommes, ni de l'idée qu'il se faisait du rôle de la polyphonie dans la musique liturgique. La lacune, soyons-en certains, est dans les documents eux-mêmes, que l'auteur a très complètement dépouillés. En somme, quand Bellarmin ne cherche pas dans la musique un simple moyen de culture et de saine distraction, préférable, disait-il pour des étudiants en théologie, au colportage des nouvelles de Rome ou à des conversations peu charitables — il reste d'abord un théologien et un apôtre, soucieux de « prouver aux hérétiques que les chants de la messe et de l'office ne sont pas d'institution récente », qu'ils « font partie au contraire de la liturgie ancienne ».

Sur le chant grégorien et sur toutes sortes de questions connexes on trouvera donc dans le livre du P. Bernier une mine de renseignements très précieux, que les ouvrages savants donnent d'ordinaire dispersés, et les ouvrages de vulgarisation sans la précision concrète du détail qui en fait ici le prix. Notons en particulier, une excellente introduction sur la crise de la musique sacrée à l'époque de Bellarmin : la double décadence rythmique, puis mélodique, du chant grégorien — la décadence de la musique polyphonique et de la musique d'orgue l'une et l'autre envahies par la recherche de la virtuosité et de l'effet théâtral — les réactions des Protestants dirigées surtout contre cette intrusion dans l'Eglise d'une musique qui conviendrait mieux, dit un de leurs prédicateurs, au « château de plaisance de Madame Vénus ». On assiste à l'œuvre de réforme du Concile de Trente, et en même temps à l'organisation de la musique dans les cultes luthérien, calviniste, anglican. Grâce au P. Bernier on corrigera au passage bien des idées trop simples, par exemple sur l'origine soi-disant protestante du chant en langue vulgaire et du choral allemand. Relevons encore deux points où l'auteur nous renseigne avec beaucoup de bonheur : l'histoire de l'édition « médicéenne », et les révisions de l'hymnaire qui préparèrent la trop célèbre révision d'Urbain VIII.

Le centre du volume est constitué par une analyse de l'enseignement que Bellarmin fut amené à donner, soit dans les *Controverses,* soit dans l'explication des Psaumes, sur l'histoire des textes chantés à la Messe et à l'Office, sur la valeur du chant liturgique et la manière dont on doit l'exécuter pour qu'il reste une prière, sur le rôle des instruments à l'Eglise. Tout ne paraît pas définitif dans cet enseignement. Sur l'origine des langues liturgiques, par exemple, le progrès des études historiques n'a

pas confirmé toutes les affirmations du S. Docteur; il nous reprocherait de ne pas le dire, lui qui fut soucieux de saine critique et qui sut le montrer à propos de certaines « légendes » du Bréviaire ou de la révision du martyrologe ordonnée par Grégoire XIII. D'autre part, son argumentation gagnerait aujourd'hui à être complétée : ainsi, il y a des raisons proprement musicales de conserver le latin comme langue liturgique, plus frappantes, pour nous, que la « majesté des offices divins » réclamant « une langue grave et vénérable ». Mais la grande force de son enseignement, c'est qu'il est profondément *traditionnel*. Bellarmin s'appuie sans cesse sur les textes et les exemples des Pères, il a le constant souci de penser, de prier, de chanter, d'agir comme eux — si bien qu'en l'entendant, on les entend tous...

Bellarmin pourtant n'a connu du Chant Liturgique de l'Eglise romaine qu'une image déformée, et ses efforts n'ont pu qu'en retarder la décadence sans l'arrêter. Que nous dirait-il aujourd'hui ? Il nous exhorterait sans doute à garder précieusement la tradition retrouvée. Sans laisser notre imagination, complice de notre paresse, attendre de Rome par exemple telles ou telles atténuations en elles-mêmes souhaitables du principe de la langue liturgique latine, il nous pousserait à rendre au peuple chrétien l'usage de son trésor. Il se réjouirait des efforts qui se multiplient en ce sens avec succès depuis quelques années : scholas paroissiales, chant de la foule aux grand'messes (même dans certaines paroisses de Paris...), journées grégoriennes.

A tous ceux qui travaillent pour la prière chantée, le livre du P. Bernier apporte mieux qu'un instrument de travail : il leur découvre un Patron.

H. LE SOURD.

CHRONIQUES

Chronique d'Apostolat

1. — R. P. ROCHE, S. J., *Chrétiens dans le Monde,* 204 pages in-8°, Bloud et Gay, Prix 18 fr.

2. — R. P. CHARMOT, *La doctrine spirituelle des hommes d'action.* 350 pages in-8°. Edit. Spes, Prix 20 fr.

3. — Cardinal BERTRAM, Archevêque de Breslau. *Charismes de Vie sacerdotale.* 336 pages in-8°, Prix 22 fr. Casterman, Paris.

4. — Chanoine HIEBL, *Comment réciter pieusement mon bréviaire,* Broch. in-8°. Prix 1 fr. 50. Casterman, Paris.

5. — Abbé MEYER, *La journée du Sacerdoce.* Broch. in-12. Prix 5 fr. Casterman, Paris.

6. — R. P. RAMBAUD O. P., *Notre Christ Jésus.* 312 pages in-16, E. Vitte, Lyon. Prix 20 fr.

7. — R. P. FISCHER, O. S. C., *Le prêtre au chevet des malades.* 336 pages in-8°. Prix 22 fr. Casterman, Paris.

1. — En 1875, le P. de Ravignan avait rédigé en partie un ouvrage qui ne fut publié qu'après sa mort : *la vie chrétienne d'une dame dans le monde;* en 1913 le P. Foch exposa, dans un opuscule catéchistique, la théorie de la *vie intérieure :* celui-ci objectif, celui-là pratique; ni l'un ni l'autre n'envisagent la vie intérieure spécialement comme « *âme de tout apostolat* ». Ceci était réservé à Dom Chautard. Le R. P. ROCHE ne suit pas le P. de Ravignan qui plaide pour les exercices de piété; il pousse plus loin que le P. Foch en orientant la vie intérieure vers l'action quotidienne, et ainsi il rejoint Dom Chautard, sans être toutefois aussi sévère, aussi exclusif.

Notre auteur se propose d'aider les « *Chrétiens qui vivent dans le monde* » en leur montrant comment peut être sanctifiée,

tout autant que celle des prêtres et des religieux, leur vie ordinaire... d'homme, d'épouse, de père, de travailleur et comment on arrive à réaliser la grande loi de charité du christianisme : voir Dieu en toutes choses, en toutes personnes, et toutes choses, toutes personnes en Dieu.

« Simples réflexions », dit l'auteur. Mais il y a là de la méditation, de l'analyse psychologique et philosophique desquelles se dégage, au profit des militants et aumôniers, ce qu'on pourrait appeler « une spiritualité d'A. C. ». Livre de formation à l'Apostolat, il traite surtout de la vie intérieure, surnaturelle, base essentielle de toute action catholique... S'il parle des « activités humaines » il en a vue, il met en relief les activités de la vie intellectuelle et de la vie affective. Cette vie, ces activités s'alimentent de l'intérieur, de la grâce au premier chef, selon la mentalité, le tempérament, le caractère de chacun et les dispositions du moment; elles utilisent, en les surnaturalisant, les réactions ressenties en face des accidents de la vie privée et des événements sociaux, économiques, internationaux.

Tout de même le chrétien se trouve pris entre les enseignements du Christ et les attirances du monde. Jésus nous en a prévenus : « Mon royaume n'est pas de ce monde... le monde vous opprimera... » et cependant, dans sa prière, Il ne demande pas que ses fidèles soient ôtés du monde. Aussi bien, dans une 1re partie au titre apparemment paradoxal : « le monde aliment de la vie intérieure » le P. R..., sans nier l'opposition, le conflit inévitable entre la vie chrétienne et la vie mondaine, indique la position à prendre et à garder : il faut réaliser sa vie d'enfant de Dieu dans le monde où Dieu nous a placés — suivre Jésus en vivant dans le monde — utiliser le monde sans s'y arrêter, le traverser sans cesser de poursuivre la vie éternelle en vue de l'entraîner avec soi. Chaque chrétien, plutôt que d'attendre l'établissement d'un ordre social chrétien, doit produire un grand effort personnel de transformation de lui-même et du monde, un effort provoqué et soutenu à chaque instant par la grâce : il doit se racheter et racheter le monde. Un tel effort suppose un don de soi complet, dans une « offrande » constamment renouvelée, l'offrande qui fait les Apôtres. Or cet effort, ce don de soi, cette offrande ne se conçoivent ni ne se réalisent sans vie intérieure intense. L'A. C., qu'il ne faut pas confondre avec une action en faveur du catholicisme, l'Apostolat est fonction de la vie intérieure.

Qu'est-ce donc que cette vie ? Un dilettantisme spirituel en quête d'émotions religieuses ou de consolations sensibles ? Une

ponctualité sévère dans la règlementation des actes quotidiens et dans l'observation des consignes ? Une évasion des occupations et des affections naturelles ? Non pas, dit le P. R... Mais bien « une descente au plus profond de soi-même, une prise de conscience nette et pénétrante des réalités dont nous vivons et qui font de chaque individu une personnalité chrétienne.

Ces réalités surnaturelles, notre auteur ne juge pas opportun de les indiquer; il les suppose connues. Rappelons-les d'après le P. Foch qui est de la même Ecole : régénération mystérieuse en vertu de laquelle l'enfant baptisé est vraiment fils de Dieu, héritier du Ciel; infusion de toutes les vertus surnaturelles, théologales, intellectuelles et morales; impression des caractères sacramentels; présence très particulière de Dieu dans l'âme en état de grâce; la vie de Jésus dans cette âme... La vie intérieure consiste dans le repliement de l'âme sur elle-même, dans la constatation, l'inventaire, l'examen-méditation des valeurs surnaturelles qu'elle possède, selon ce que lui dit la foi. Ces richesses ne sont pas distinctes de la personne, pas plus que la grâce n'est juxtaposée à l'âme.

La grâce est l'activité du Christ en nous, qui sommes les membres de son Corps mystique; en nous circule sa propre vie; Il se mêle à nos conditions concrètes de vie, à notre vie quotidienne, dans tous ses détails; Il vit, Il agit en nous, par nous, avec nous. La vie intérieure, la vie du Christ en nous a ses modalités tenant au tempérament, à la situation, à la profession; c'est la vie personnelle; mais chaque personne est, par elle, chrétienne, du Christ; voilà le fonds commun : pensées, amour, aspirations, idéal sont du Christ. Que se présentent de nouveaux problèmes, que les conditions de vie se transforment, le fonds demeure tel; les adaptations nécessitées par les circonstances ne nuisent aucunement à sa substance; la « vie de Jésus » est assez féconde, puissante et riche pour alimenter toute vie humaine et les valeurs surnaturelles qui établissent le titre d'enfant de Dieu ne sont ni d'une race, ni d'un climat, ni d'un temps, ni d'un milieu. Ce sont des valeurs d'éternité.

Puisque la vie intérieure, c'est le « Christ vivant en nous » et que le Christ est centre de « lumière », de « liberté », « d'amour », il s'ensuit que la vie intérieure nous éclaire et nous fait voir sous leur vrai jour toutes choses, toutes personnes, les unes et les autres œuvres de Dieu qui ont une place et un rôle dans le plan providentiel; par la vie intérieure nous jouissons de la liberté spirituelle des enfants de Dieu, ne subissant pas un joug asservissant ni de la part du monde, ni de la part

des instincts; la vie intérieure alimente, renforce, développe, épure la vie affective; par elle l'attrait général de l'homme vers son prochain devient « amitié », « une communion des âmes dans un même élan d'amour et de prière vers un même Dieu d'amour... » L'amour demandé par Jésus est un amour qui accomplit des œuvres, sans doute, mais la charité, la « sienne » va jusqu'au don de soi, à la fusion des cœurs... Chacun reçoit de ses frères et leur apporte quelque chose du Christ... Telle est l'idée générale développée dans la IIe partie.

Comment donc arriver à la vie intérieure ? C'est le titre de la IIIe partie. Comment l'entretenir ? l'enrichir ? Par le recueillement en s'éloignant pour un temps des occupations ordinaires, dans la solitude d'une retraite fermée, halte bienfaisante où l'on jouit d'un climat de paix, de prière, et de charité, où l'on prend conscience de soi. Pourquoi les « chrétiens dans le monde » à l'exemple des militants de nos mouvements spécialisés, ne puiseraient-ils pas la nourriture qui convient à leur vie de foi, dans la lecture, le commentaire et la méditation de l'Evangile où se détache le Maître intérieur, personne toujours vivante; c'est là que l'on apprend à « sentir comme le Christ Jésus », notre frère aîné, notre modèle.

Le P. R... paraît ne laisser aux exercices de piété qu'un rôle secondaire dans la culture de la vie intérieure. « Actes artificiels », « non spontanés », ne jaillissant pas de l'être, mais du cœur et de l'intelligence, ils doivent correspondre aux sentiments comme des « signes » ou des expressions. Tout de même, s'ils ne sont pas une « fin », ils se présentent comme un moyen de discipliner nos activités et de creuser notre âme pour en libérer les sources vives... Ils ont une utilité qu'il serait pour le moins téméraire de dédaigner. Est-ce qu'ils n'aident pas à utiliser religieusement chaque jour les « accidents » de la vie privée, les événements, les dispositions du moment ? C'est aussi par eux que l'on maintient ou que l'on prend le contact avec Dieu, avec le Christ. Qu'on leur fixe une place dans la vie courante, mais qu'on ne les supprime pas arbitrairement !

Ouvrage irrépréhensible dans le fond et agréable dans la forme bien que d'une composition un peu fatigante; des énoncés d'idées, par exemple, en lettres grasses, sans liaison entre elles et d'un rapport forcé avec le titre du chapitre, coupent le texte; de plus l'auteur suppose connues trop de choses qu'ignore le chrétien ordinaire et qu'il lui serait profitable de savoir pour suivre l'auteur en pleine lumière.

Ouvrage intéressant et qui mérite d'être lu, relu, médité...

2. — Le P. CHARMOT complète le R. P. Roche; son ouvrage comprend trois parties. Dans la I^re^ notre auteur établit la « *doctrine spirituelle des hommes d'action* » sur des « principes généraux » extraits du donné révélé, des enseignements des Maîtres et bien entendu des Exercices de S. Ignace. A elle seule, cette I^re^ partie justifierait le titre de l'ouvrage. Le P. C... veut être pratique : à ses lecteurs, aux baptisés qui tous sont appelés à la sainteté, il suggère de *vivre cette doctrine* qu'il pousse alors dans ses applications au monde laïc et au monde religieux. Les laïques (II^e^ partie), s'ils ne peuvent se consacrer totalement à l'apostolat, doivent s'efforcer de rayonner par l'exemple d'une vie vraiment chrétienne pénétrant de charité toutes leurs activités. Dans la III^e^ partie : *doctrine vécue dans la vie religieuse* — ou plus justement : doctrine vécue dans *un ordre* religieux — notre auteur choisit parmi les spiritualités que l'on signale comme les plus adaptées à la vie active, et expose, suivant l'ordre des principes généraux, celle de saint Ignace : la Compagnie de Jésus n'est pas autre chose qu'une société d'apôtres qui veulent être « Compagnons de Jésus ». Sans doute...

Qu'il s'agisse de la tâche professionnelle du laïc ou du zèle des Apôtres, prêtres et religieux, la vie d'action, la vie dans le monde avec tout ce qu'elle comporte de labeurs, d'événements ou de soucis quotidiens, aussi bien que la vie contemplative dans le cloître, peut être source de sainteté, à condition que *l'action* soit une collaboration de l'homme avec Dieu. A cette condition toute action humaine est sanctifiante — non *ex opere operato,* hâtons-nous de le dire. C'est à developper cette thèse que le P. C... consacre la I^re^ partie de son ouvrage, la plus importante non par l'étendue du texte, mais par le sujet traité; la thèse est fondamentale.

En quelques pages toutes gracieuses de poésie, le P. C... parcourt les différents étages de la Création, hormis les Anges, mais l'homme compris, et il clôt son chant sur ce principe : Dieu agit en toutes choses à titre de cause première, sans rendre pour cela superflue l'action de la cause seconde; Dieu agit par soi, la créature agit réellement, mais elle n'agit que par Dieu. En toutes choses, en toutes personnes, Dieu agit par amour et son action est universelle : tous les hommes, en chacun de leurs actes, sont les instruments de la Providence. A ce titre ils se partagent en deux catégories : les âmes qui agissent en contrariant l'action de Dieu; Dieu les laisse telles... — et les âmes en état de grâce qui *se font* les instruments volontaires

et dociles de la Providence; leurs actions sont de Dieu et de l'homme et accroissent la grâce dans l'âme. Dieu, en ce cas, n'est plus seulement cause première, mais Père; le collaborateur, en imitation de Jésus, agit comme fils de Dieu et son action est celle de Dieu en lui, avec lui et par lui; par suite une source de sainteté, l'action de Dieu étant sanctifiante...

Dieu invite toutes les âmes à collaborer, par amour pour Lui, à l'accomplissement de son œuvre. Les âmes lui répondent qui conforment leur volonté, par suite toute leur activité, à la volonté de Dieu et leur action, qu'elle soit prière ou travail, métier manuel ou labeur intellectuel, fera de l'homme un saint si Dieu, réalisant son plan, trouve en l'homme un docile instrument de son amour....

La charité reste le principal moteur de notre activité. Pour nous maintenir dans l'esprit de dépendance, de docilité vis-à-vis de Dieu, nous rendre souple à la grâce, le P. C... en premier lieu conseille la pratique de l'abnégation, du renoncement constant à nos volontés personnelles; en second lieu il avertit que la vie active étant une montée du Calvaire, il faut s'attendre aux souffrances physiques et morales qui viennent de l'action même, telles qu'elles se présentaient à Jésus, en particulier au cours de sa Passion. La pensée de Dieu est claire : collaborer avec lui c'est souffrir; « une âme qui repousserait la douleur, repousserait la main de Dieu et cesserait en même temps d'être sa collaboratrice ». En dernier lieu, le P. C... recommande l'oraison qui nous unit à Dieu le plus étroitement, le plus profondément possible.

Si du plan-Providence nous passons au plan-Rédemption, qui d'ailleurs recouvre complètement le premier, notre collaboration voulue avec Dieu se transfigure en collaboration avec Jésus présent et agissant en nous. La sainteté par l'action prend sa source non plus seulement en Dieu, cause première, mais dans l'Homme-Dieu, Tête du Corps mystique, dont nous sommes les membres et dont nous recevons les richesses de sa vie surnaturelle; notre spiritualité est alors une spiritualité d'amitié avec le Christ qui, par les dons, nous fait bénéficier des inspirations du Saint-Esprit envoyé par Lui. Prenant conscience de son union étroite avec Lui, le Chrétien se disposera à l'imiter : « ma nourriture est de faire la volonté du Père... », à suivre ses impulsions, à entendre son appel à l'apostolat, à la sainteté, à l'Action catholique. Le Christ en nous, agissant en nous, avec nous, par nous ! quelle garantie de sainteté ! Et nous voici à la II^e^ partie.

La Rédemption est universelle. Les appels de Dieu s'adressent à tous les laïques; aucun n'est exempt de l'apostolat, aucun qui n'ait droit à la sainteté. Apostolat et sainteté ne sont pas des contraires qui s'excluent. L'A. C. est un devoir et aussi un moyen de sanctification; ce dernier aspect est seul retenu parce qu'il rentre dans l'idée dominante du livre.

En effet l'A. C. consiste tout d'abord à faire rayonner la sainteté dans un milieu déterminé, que l'on ne se choisit pas, mais où l'on est placé par la Providence, à exercer là où l'on est la séduction par l'exemple d'une vie de devoirs fidèlement remplis dans la famille, dans la situation, dans la profession. En second lieu les hommes d'action agissent en toutes circonstances, comme des organes du Christ, comme des membres de son Corps mystique, en union étroite et vivante avec Lui : le Christ en nous tous, nous tous sans exception dans le Christ : « Ce n'est plus moi qui vis, c'est le Christ qui vit en moi », cette parole peut être appliquée telle quelle à tous les métiers, à toutes les actions, à tous les gestes de l'homme en état de grâce qui s'unit au Christ par la foi et par l'amour... Là où il est, là où on l'a mis, là où il doit être, le chrétien travaille dans le Christ, avec le Christ, pour le Christ. Quelle action sanctifiante ! Enfin l'homme d'action reste en pleine dépendance vis-à-vis de la hiérarchie divine qui prolonge le Christ, vis-à-vis de l'Eglise qui continue et développe l'Incarnation Rédemptrice. Il y a donc bien identité entre les principes d'A. C. et les principes de spiritualité sanctifiante dans la vie active. L'A. C. est amour, charité, union; elle est donc le fruit et l'aliment de la sainteté...

Dans la III^e^ partie qui prend à peu près la moitié du livre le P. C... annonce bien qu'il l'écrit pour éclairer ceux qui font de l'évangélisation leur devoir principal : prêtres, religieux, apôtres et « toutes sortes de personnes du monde consacrées au service de Dieu... » Mais il restreint l'application de ses principes généraux » à un Ordre qui est essentiellement actif, qui lui est cher, qui est le sien : la Compagnie de Jésus. Les Principes de la I^re^ partie retrouvent leur place dans les *Exercices spirituels* du fondateur, « un maître de l'action », St Ignace. Or la spiritualité ignatienne se ramène, dans sa complexité, à un principe unique, très simple : suivre par amour Jésus-Christ en tout et jusqu'au bout, l'amour pour sa personne, l'amour de Jésus crucifié, l'amour du Sacré-Cœur... tout le reste n'est que conséquence.

De l'étude serrée des *Exercices* où avec un amour filial bien compréhensible, se complait le P. C..., il ressort que l'Apostolat

n'a pas été ajouté par St Ignace à la vie contemplative, mais qu'il est le moyen par lequel le Jésuite sanctifie son âme et glorifie Dieu.

Etre des « instruments dociles de Dieu », agir en union avec Jésus, c'est-à-dire le reproduire en dépendance totale et parfaite, dans la conquête des âmes — constituer avec lui, en qualité « d'instrument de conquête », un seul principe d'action surnaturelle... toutes choses qui sont le fruit de l'amour et de l'imitation du Sauveur; toutes choses qui s'entretiennent et progressent par l'oraison, les examens, la docilité aux « dons », et l'obéissance... L'Apostolat exige la sainteté; il en est également une source : telle est la pensée de S. Ignace. telle aussi la consigne générale de la Société de Jésus.

En conclusion du livre, en résumé, le P. C... dessine le portrait idéal du militant catholique.

3. — Au sens paulinien, les *Charismes* s'entendent de dons gratuits, surnaturels, passagers, conférés à quelqu'un ou à plusieurs en vue de l'utilité de l'Eglise. Fruits de l'Esprit, le caractère sacerdotal en est le signe; ils constituent et alimentent la vie du prêtre, du prêtre d'Action, de l'Apôtre. Le Cardinal BERTRAM ne manquait jamais de présider les retraites de ses Ordinands à qui, en des Conférences, des Causeries plutôt familières, il apportait la dernière préparation à la réception des divers ordres : les pouvoirs qui seront concédés et les obligations qui s'ensuivront; les moyens — les armes, dirait Saint Paul — mis à leur disposition, d'abord pour réaliser en eux l'esprit sacerdotal et prendre conscience de leur « personnalité de prêtre »: et puis, pour se soutenir dans la conquête et le soin des âmes de toutes catégories, ce que l'on peut souhaiter de plus précieux la veille de toute ordination.

L'auteur prévient que ces instructions données « à bâtons rompus » ne rentrent pas dans un plan tracé d'avance comme s'il s'agissait d'un cours de méditations ou d'un traité sur les grandeurs et les devoirs du prêtre. Cependant il indique, il met en relief tout ce qui contribue à la vie intérieure du prêtre : oraison — il y revient souvent — bréviaire — Eucharistie — dévotion à Marie, etc., et aussi ce qui ne sied pas dans la tenue extérieure. Les fonctions du ministère actuel sont passées en revue, et aussi le chant, la musique, les offices liturgiques, mais on sent bien, à chaque page, que le désir de l'évêque, quand il parle à ceux qu'il va envoyer « au service des âmes », est de leur communiquer, avec son sacerdoce, le « charisme le meil-

leur », l'âme de tout apostolat, la charité fraternelle; c'est d'ailleurs la note dominante sur laquelle s'harmonise la vie de relation du prêtre...

Le Cardinal Bertram s'inspire des préfaces d'ordination; un mot, une phrase lui fournit le thème de la méditation, qu'il éclaire par l'Ecriture Sainte, St Paul le plus souvent. Il cite beaucoup l'Imitation de J. C. Sa longue expérience lui permet de tirer des conclusions pratiques qu'il appuye aux prescriptions du Code et q'il agrémente parfois de traits vécus et spirituellement contés.

En fin de livre, l'auteur s'adresse cette fois au lecteur, et, à son intention, ébauche un programme de vie sacerdotale. Les vertus que S. E. a souvent recommandées à ses ordinands, il propose aux prêtres d'y revenir, de les méditer, visant surtout à les aider dans le double travail de leur sanctification personnelle et de leur ministère. Livre précieux de psychologie sacerdotale et de pastorale vivante.

4. — Dans l'instruction aux futurs sous-diacres, sur le Bréviaire, le Cardinal Bertram pose la question : comment faciliter l' « *attente ac devote* » ? Entre autres moyens pratiques S. E. indique : connaître, par l'étude, l'idée fondamentale du psaume et, dans la répartition des psaumes, saisir autant que possible les motifs qui ont inspiré l'Eglise lorsqu'elle a divisé le psautier.

M. le chanoine J. HIEBL a étudié les Psaumes tels qu'ils sont distribués dans le Bréviaire. Il en a extrait des pensées pieuses; de celles-ci groupées sans qu'elles soient changées de place dans l'office, il a voulu faire des pensées directrices dans les différentes heures et indicatrices des huit principaux événements de l'histoire du salut, correspondant aux huit parties du Bréviaire.

Quelques mots puisés dans les Psaumes — le plus souvent c'est le premier verset — donnent de chacun une idée générale qui rentre dans le plan établi. Par exemple, en lisant *Matines* le Prêtre s'entretient dans « l'ardent désir de la Parousie » (!) et il ne perdra pas de vue l'attente du Sauveur dans l'A. T.: *Prime* prépare aux luttes de la journée et rappelle que Jésus a été tenté au désert (?)... *Vêpres* est une action de grâces; on pense à la dernière Cène (!)... etc. On ne voit pas clairement les rapports; n'est-ce pas un peu forcé, arbitraire... fantaisiste ? Une telle pratique ne provoquerait-elle pas une tension d'esprit peu favorable à la réalisation de l' « *Attente ac devote* » ?

Deux choses, toutefois, sont admissibles; en premier lieu, une intention générale pour chaque jour : réciter le Bréviaire, le dimanche, en l'honneur de la T. S. Trinité, le lundi, en l'honneur des SS. Anges, le mardi, en l'honneur des SS. Apôtres... etc.; en second lieu il convient de souligner la conclusion qui est un appel, à savoir, prendre la pieuse habitude de réciter chaque jour pour nos bien-aimés confrères l'heure de Tierce dont l'idée directrice est indiquée dans l'hymne : *Nunc, nobis, Sancte Spiritus...* en souvenir de la descente du St-Esprit. Le reste de la brochure est d'une application difficile, sinon impossible et, par suite, d'un problématique profit spirituel.

5. — Une notice sur la « *Journée du Sacerdoce* » par l'Abbé A. MEYER, directeur de l'Apostolat des malades. Cette journée est aussi appelée « *jeudi ou samedi du prêtre* ». « Cette pratique consiste, pour les fidèles, à offrir, le premier jeudi du mois, par les mains de Marie l'assistance à la messe, la sainte Communion, leurs prières, leurs travaux et leurs sacrifices *pour la sanctification de tous les prêtres et de tous les aspirants au sacerdoce du monde entier...* »

C'est une dévotion, non une association, ni une confrérie.

Cette dévotion fut lancée en 1933, dans les pays de langue allemande, par un père salvatorien Pascal Schmid, d'abord en utilisant le simple feuillet contenant une prière pour « le prêtre qui a charge de mon âme et pour tous les prêtres »... puis en répandant à profusion une images destinée à expliquer clairement l'idée et en diriger la pratique. Deux millions d'exemplaires étaient bientôt en circulation, sous le patronage des évêques d'Allemagne, d'Autriche et de Suisse. L'Apostolat de la prière, l'Union Apostolique du Clergé, l'Apostolat des malades s'appliquèrent à répandre cette belle pratique et, dans les paroisses, on donna à cette journée la solennité du premier jeudi du mois.

Pie XI, en 1935, dans son Encyclique sur le Sacerdoce catholique, accordait à l'Eglise universelle la messe votive du « Christ éternel et Souverain Prêtre », et le 11 mars 1936, la Sacrée Congrégation des Rites déclarait que « cette messe pouvait être célébrée le premier jeudi de chaque mois, dans toutes les églises et chapelles où l'on fait des exercices pieux pour la sanctification des Prêtres. »

Qui peut prendre part à la « journée du Sacerdoce » ? Tous les fidèles, enfants ou adultes, pères et mères, bien portants

ou malades... 200 évêques ont donné leur approbation et beaucoup l'ont établie officiellement dans leur diocèse.

A la fin de la brochure on trouve le formulaire — en français — « de la messe votive de la journée du Sacerdoce en l'honneur du Christ éternel et Souverain Prêtre... »

6. — Lire, commenter, méditer l'Evangile est un moyen de développer la vie intérieure. Qu'il s'agisse d'œuvres de formation spirituelle : unions mystiques, tiers-ordre, unions mariales, etc., ou de groupes d'A. C. spécialisés, l'Evangile figure au programme des réunions privées ; le Croisé lui aussi a sa « page d'Evangile » ; qu'il s'agisse d'introduire l'Evangile au foyer, « *Notre Christ Jésus* » du P. RAMBAUD, O. P., convient à merveille à tous les chrétiens, dans tous les milieux.

Ce n'est pas à proprement parler une histoire de Jésus, et pourtant c'est bien Lui ; c'est son âme autant qu'on puisse la saisir ; c'est sa personne divine telle qu'elle apparaît dans l'Evangile. C'est, pourrait-on dire, l'Evangile tout pur : nulle citation d'auteurs approuvés, exégètes, théologiens ou mystiques ; d'ailleurs ce n'est pas un ouvrage de haute spiritualité. Nous n'y trouverons pas de thèses, mais des exposés doctrinaux clairs, précis, bien au point qui laissent une idée complète des titres, des perfections, de l'action de Jésus, de l'Incarnation au Jugement général. Bref, le P. R... frappe, saisit, attire près du Maître, invite à le contempler tel que l'Evangile nous le présente.

Ce livre est composé de tranches d'Evangile, de récits rapides, abrégés des concordances, mais conservant leur vivacité. Les faits sont replacés dans leurs cadres historiques ou topographiques ; on sait où et devant qui Jésus agit et parle ; Il est vivant... et le méditant quel qu'il soit peut vivre avec Lui, car « Jésus voulant passer par tous les états de vie, Il les a, par avance, tous sanctifiés... »

Nous voyons ce volume bien à sa place entre les mains de la mère qui dirige son enfant vers Jésus « perpétuel présent » dans l'Eucharistie et dans son Eglise ; nous le voyons, instrument précieux, sur le prie-Dieu du prêtre, du militant catholique, à l'heure de l'examen particulier. Nous n'avions encore rien de semblable.

7. — L'ouvrage du camillien, le R. P. FISCHER comprend, en fait, trois points : une longue introduction : « Notions générales sur l'organisme humain et sur les principales maladies » ; le traducteur n'en donne qu'un résumé ; on y trouve des vues

assez élevées sur la « signification de la maladie » ; une conclusion — en appendice — sur les obligations particulières des aumôniers d'hôpitaux ; entre les deux, la partie principale où sont exposés longuement, en détail, les principes généraux qui peuvent guider le prêtre de paroisse ou d'hôpital dans son « *Ministère au chevet des malades* ». Nous ne retiendrons que ce dernier point qui porte sur la visite et l'assistance spirituelle des malades.

C'est une obligation grave pour le prêtre de « voir ses malades », obligation de justice et de charité (*Can.* 468), d'autant plus grave que l'âme est plus éloignée de la foi, que la mort est plus certaine et plus rapprochée. Le prêtre n'a-t-il pas l'exemple et l'enseignement de Jésus ? Ne médite-t-il jamais la liturgie et les instructions du Rituel ? Ne connaît-il pas les avis des Apôtres, des Pères, des Conciles ?

Le prêtre « voit ses malades ». A quelle fin ? Sans qu'il se désintéresse des souffrances du corps, le Prêtre vise toujours un but surnaturel, ayant en vue la préparation à la mort, s'il y a lieu. Il n'est pas médecin; il ne peut l'être et encore moins le paraître. Il a tout de même — suivant l'expression du P. F... — sa trousse, une « trousse spirituelle »; celle-ci renferme nécessairement ce qui peut contribuer au succès de la visite et lui assurer l'efficacité la plus durable : un véritable zèle des âmes et un grand désir de leur venir en aide — la prudence, la patience, l'indulgence, la sympathie, l'amitié, la prière. Il doit consoler, conseiller, faire éviter l'ennui, gagner la confiance...

Sur la promptitude, la répétition, la durée, le moment de la visite, sur la manière de s'y comporter, le *Rituel* est assez explicite et le P. F... se borne à des commentaires pratiques : il est Camillien, il a fait la guerre, il a fréquenté les hôpitaux et vu, sans doute, bon nombre de malades à domicile. Il est donc autorisé à ajouter que le Prêtre visitant doit tenir compte de l'âge, de l'état psychologique et mental, des dispositions religieuses et morales du malade, du caractère des maladies : sur ce dernier point il a des longueurs et, à propos des maladies, il exprime le désir que les prêtres eussent des notions de psychologie médicale, de psychanalyse, de psychothérapie, « Moyens auxiliaires », dit-il; mais si exceptionnels, ajoutons-nous, qu'un bien petit nombre pourrait en disposer. Les « moyens religieux », certainement les plus efficaces, mais qui, dans leur emploi, exigent une prudence éclairée, conduisent les âmes par degré, plus sûrement au but fixé, à l'absolution, à la communion, et

s'il s'agit de malades en danger, à l'Extrême Onction et à la Bénédiction apostolique : lectures, prières, Apostolat des malades, triduums ou retraites, usage des sacramentaux, du Crucifix de la bonne mort, de la Médaille du Scapulaire, du Rosaire, de l'eau bénite.

Dans ses visites, le Prêtre devra compter avec l'entourage du malade : famille, infirmier ou infirmière, médecin; il y rencontrera des aides et aussi des obstacles. C'est un milieu que, souvent, il faudra conquérir; le P. F... expose une tactique qu'il a sans doute mise en œuvre. Mais peut-on établir une tactique qui s'applique à tous les cas : nous ne le pensons pas. ;

Sur la question du sujet de l'Extrême Onction, le P. F... se contente de l'enseignement traditionnel; ce sacrement doit être donné aux malades en danger de mort — en pleine connaissance — baptisés — âge de raison — état de grâce. En cas de surprise, si le malade a perdu connaissance, si l'on doute qu'il soit encore vivant, on administre le sacrement sous condition : *si vivis, si capax es.*

Ici, nous inspirant d'une conférence donnée le 13 mars 1938 devant les médecins de St Luc (comité de Nice) par le docteur Léon Kendirjy sur « le Médecin et l'Extrême Onction » nous essayerons de compléter le P. F...

La mort est la séparation de l'âme et du corps. Le moment de la mort réelle ne coïncide pas avec le dernier soupir, c'est-à-dire avec l'arrêt de la respiration, la mort apparente. Entre celle-ci et celle-là il peut s'écouler un intervalle. Après le dernier soupir il persiste pendant quelque temps — le laps de temps est impossible à déterminer — une certaine *vie ralentie* destinée à s'arrêter fatalement chez les uns, mais qui chez d'autres sujets, ceux surtout qui ont été surpris en bonne santé par une mort rapide, peut encore être définitivement ranimée. Ce « laps de temps » plus ou moins long, c'est le temps de l'agonie, la lutte suprême entre la vie et la mort; c'est le temps qui s'écoule entre le dernier soupir et la vie vaincue dans la mort réelle.

Du récit des réchappés il résulterait que dans cet intervalle, la connaissance du monde extérieur et la conscience persistent, sans que cette connaissance puisse se manifester par rien, bien plus qu'il existe une suractivité de la vie mentale et de la mémoire; le sujet voit se dérouler devant lui le tableau de sa vie entière. Et le célèbre docteur catholique se pose la question : dans la somme de temps — heures, minutes — qui s'écoule entre la mort apparente et la mort réelle, quels sont les

rapports de l'âme avec Dieu ? « Le temps de cette agonie, dit-il, est suffisant pour le repentir, alors qu'il suffit pour notre salut d'un éclair de contrition parfaite... » et il cite ces douces paroles de Mgr Baunard : « Quand l'homme va mourir, Dieu se prépare à lui livrer le dernier combat... » et nous lisons dans la *Vie Spirituelle* (Avril 1938) : « Jésus, au Ciel, est notre avocat... Il est mort pour tous... Il intercède pour que ses mérites passés soient appliqués à tel ou tel homme, particulièrement aux mourants avant qu'ils n'aient perdu l'usage de leurs facultés (mort réelle)... » et nous ajoutons : l'action du Christ, qui veut sauver tous les hommes, doit être plus pressante au moment du choix définitif....

Que conclure de là ? Qu'il n'y a pas lieu d'hésiter à conférer le sacrement de l'Extrême-Onction à un malade qui vient d'expirer, évidemment sous condition. Combien de temps après le dernier soupir ? Aussi longtemps que le mort n'entre pas dans la période de putréfaction, dit le P. Ferrer, c'est-à-dire, une ou deux heures s'il s'agit de longue maladie; Génicot n'accorde, dans le même cas, qu'une demi-heure, mais plus longtemps s'il s'agit de mort subite ou accidentelle.

De ce que des médecins célèbres ont constaté des cas de reviviscences après 20 ou 35 minutes — et même après deux, trois et douze heures (docteur Laborde), on ne peut établir une loi générale d'après laquelle l'Extrême-Onction pourrait être donnée deux, trois ou douze heures après l'arrêt de la respiration. La règle est celle-ci : dans l'ignorance où nous sommes du moment précis de la séparation de l'âme et du corps, et malgré qu'il soit établi que la mort réelle ne coïncide pas avec la mort apparente, ces deux morts étant séparées par un intervalle d'ailleurs impossible à déterminer, il ne faut pas retarder le moment de faire administrer les malades qui vont mourir; en pleine connaissance, ils profiteront mieux des grâces des Sacrements. C'est la meilleure conclusion à apporter au livre si intéressant, si pratique du P. Fischer.

E. FOLLET.

INFORMATIONS

NOTES ET DOCUMENTS

Un excellent manuel de pastorale pratique pour l'apostolat individuel (1)

La place de plus en plus grande que tient très heureusement et très légitimement dans la vie du prêtre contemporain l'apostolat collectif et tout spécialement sous la forme des mouvements d'action catholique, ne doit pas nous faire oublier que le prêtre est par vocation à la disposition de tous ceux qui ont besoin de son ministère, et surtout des pécheurs et des malades. Il ne serait pas d'ailleurs très difficile de montrer que le fécond accomplissement de l'apostolat collectif suppose toujours une action de ce genre. C'est pourquoi il faut savoir gré à M. le chanoine Ricard, supérieur du Séminaire de Blois, d'avoir traduit de l'allemand et adapté au public français un livre qui nous paraît extrêmement recommandable par sa clarté, sa précision et un remarquable souci des nuances, si importantes au confessionnal comme au chevet des malades. Sur la confession des gens mariés, des adhérents aux divers partis politiques, y compris l'Action française, sur les scrupuleux, sur la conduite à tenir envers les époux qui se croient légitimement mariés, on trouvera là des lignes de conduite bien pratiques et très judicieuses. Les pages sur la visite des malades et celles, si utiles aussi, sur les visites aux paroissiens ne sont pas moins lumineuses. Bref un bon livre à conseiller à la fois aux débutants et aux confrères déjà blanchis sous le harnais.

E. D.

---

(1) Th. Mathyssek, *Memento de théologie pastorale*, adaptation par L. Ricard, P.S.S. Alsatia, 22 francs.

PETITE CORRESPONDANCE

I. — Les antiennes de la Sainte Vierge sur disques

Q. — Les quatre antiennes de la S. Vierge existent-elles sur disques de gramophone dans leur texte latin et en plein-chant ?

R. 1). — Solesmes a enregistré le *Salve,* LA VOIX DE SON MAITRE. W 1121, 40 francs, sur le même disque : *Sanctus* et *Agnus IX, Adoro te.*

2). — Les quatre antiennes (ton simple) ont été enregistrées par les Enfants de la Maîtrise de Notre-Dame de Paris, chez LUMEN, 30.034, prix 25 francs.

3). — Enfin la Chapelle Sixtine a enregistré à S. Pierre de Rome l'*Ave Regina,* le *Regina Cœli,* le *Salve,* disques ODÉON :40 francs.

II. — L'Enseignement primaire public en France

Q. — Où trouver sur ce sujet délicat si important dans notre ministère des renseignements succints et cependant exacts et nuancés ?

R. — La J. E. C. F. S. vient de publier à ce sujet une utile brochure ou un chapitre est spécialement consacré à la pédagogie, et aux doctrines de cet enseignement. Grande et belle plaquette de 24×15,5 sur papier de luxe : 4 fr. 50, franco : 5 fr. 25. Editions de la J. E. C. F. (E. P. S.), 19, rue Dareau, 19, Paris (14e). Chèque postal : Duthil, 1135-11 Paris.

III. — A propos de la question scolaire en Angleterre

Le P. G. Dedeban, des Missions étrangères de la rue du Bac, me fait remarquer que dans l'article sur l'*Action catholique en Angleterre* (*Nouv. Revue Apologétique,* février, p. 72), j'avais accusé le *Labour Party* de Liverpool de ce qui n'est pas son fait, de s'être opposé à la concession de subsides aux écoles catholiques. Le R. P. a parfaitement raison de relever cette erreur, l'opposition est le fait des « *Conservative* ».

Cela me permet d'ajouter que l'affaire est en bonne voie de conclusion. Le 3 mai a été adopté à l'unanimité moins une voix, par le conseil de Liverpool, un arrangement qui termina le différend, (*Catholic Times,* 5 mai).

Une somme de 900.000 livres, (157 millions de fr.) sera consacrée à édifier 15 écoles que les catholiques loueront 10.000 livres, (1 million 750.000 fr.). Mais comme le *Conservative Party* fait une exception au texte légal, il faut que ces clauses soient admises par le *Board of Education* et par le Parlement. (*Universe,* vendredi 28 avril).

Ce nouveau dispositif « *Je bâtis et vous louez* » représente une contribution de 72 %.

C. CHEVALIER.

IV. — La théologie du mariage

Q. — Vous n'ignorez pas la controverse provoquée par les idées du docteur Doms sur la théologie du mariage, notamment dans la Nouvelle Revue théologique. *Ne reviendrez-vous pas sur ce sujet si actuel ?*

R. — Dès octobre 1938, la *Revue Apologétique* a déjà publié tout un article sur la question, et vous avez pu lire à ce propos une note substantielle de M. Lenoir dans sa récente chronique de théologie dogmatique. Mais bien entendu la question est trop grave pour que nous n'y revenions pas prochainement, dès que cela nous sera possible.

REVUE DES REVUES

REVUES SCIENTIFIQUES

Revue des Questions Scientifiques (Louvain)

20 Septembre 1938. — P. DEBAISIEUX. *La détermination du sexe chez les animaux.* « Qu'est-ce qui fait qu'un individu animal est mâle et qu'un autre est femelle ?.. On ne possède que des réponses fragmentaires, applicables à tel ou tel cas particulier ». R. ROME. *Le musée océanographique de Monaco.*

20 NOVEMBRE 1938. — G. GUÉBEN. *Le rayonnement cosmique.* E. VAN CAMPENHOUT. *L'organisateur au cours du développement embryonnaire.*

20 janvier 1939. — P. HUMBERT. *Maurice d'Ocagne* (1862-1938). « M. d'Ocagne écrivain, et même M. d'Ocagne géomètre, ne nous feront jamais oublier le vrai M. d'Ocagne ; l'inventeur de nomographie ». H. COLIN. *La tyrosinage.* M. MANQUAT. *Races humaines et racisme.* « En résumé, il n'y a pas de race juive; il n'y a pas de race allemande ; il n'y a pas actuellement de race pure dans les pays civilisés; une race pure occupât-elle un pays, ne saurait être supérieure à quelque autre, toutes les races humaines étant égales puisqu'elles ne sont que les variétés à faibles différences morphologiques de la même et seule espèce humaine. On voit l'inexistence d'une base scientifique où fonder une théorie raciste ».

20 Mars 1939. — J. JODOGNE, *Quelques aspects de l'arme chimique.* « Il est aussi stérile que banal d'émettre le vœu traditionnel de n'avoir plus à expérimenter l'arme chimique. Il est plus réaliste, en même temps que plus rassurant, de constater qu'une grosse surprise technique qui annihilerait nos systèmes de protection est peu probable ». M. DEMANET, *Le pétrole et son raffinage. L'aluminium extra pur.*

Bibliographie

SPIRITUALITÉ

Regina Pacis, par Henry BARS, n° 21 des *Cahiers de la Vierge*. Editions du Cerf, Juvisy (Prix : 15 francs).

Le vingt-et-unième fascicule des *Cahiers de la Vierge* est consacré à un commentaire de la plus récente invocation des citadins de la Sainte Vierge : *Regina Pacis*.

La Sainte Vierge doit être appelée Reine de la Paix, pour ce motif essentiel qu'elle est la mère du Sauveur, dont le sacrifice a rétabli, entre Dieu et l'humanité, la paix rompue par le péché, dont la morale et les Sacrements sont porteurs de paix dans les âmes, dont la doctrine de fraternité et d'amour est génératrice de paix entre les hommes.

M. Bars développe beaucoup d'autres considérations qui demandent une certaine habitude des ascensions intellectuelles et mystiques, pour être aisément escaladées. Il ne faut pas lire trop vite les 85 pages théologiques, pleines et suggestives; c'est, du reste, tout profit.

Mais ce n'est pas une lecture à faire devant les auditoires qui fréquentent les exercices du mois de Marie, dans les paroisses. Le livre ne paraît pas écrit pour eux.

Quatre reproductions de tableaux, sur beau papier, ajoutent du charme à la parfaite présentation du livre. Pr. TESTAS.

POUR LES ENFANTS

Du sang sur la neige, par HENRY BRIFAUT, *Collection Romans-Ciné. Apostolat de la prière*. Toulouse. Prix : 5 francs.

Un croisé et un louveteau ont été les gagnants d'un billet de tombola, qui leur vaut un petit séjour en Suisse. Ils sont envoyés dans une colonie laïque et neutre, dont l'esprit n'est pas fameux. A travers des événements fort dramatiques, les deux bons petits arrivent rapidement à améliorer l'atmosphère morale du groupement. Le texte est accompagné de très belles photographies tirées du film. C'est de l'apostolat vivant, adapté et artistique.

Croisé, aime ta mère, Marie, par FIDELIS. Apostolat de la prière. Toulouse. Prix : 5 francs.

Ce petit livre de piété mariale a l'usage des Croisés... et des autres est riche d'enseignement, d'histoire et de poésie religieuse. Il comprend trente et un chapitres traitant, successivement et brièvement, des motifs d'aimer Marie, ses manières de l'imiter et de l'honorer, de la nécessité de lui confier les intérêts spirituels et temporels de la famille, de la paroisse, de la patrie, du monde entier. Chaque chapitre est suivi d'une courte notice sur quelqu'un des sanctuaires dédiés à Marie, depuis les plus célèbres, jusqu'à ceux qui n'ont qu'une notoriété locale.

La devise en images, par GRAND-FRÈRE. Apostolat de la prière. Toulouse. Prix : 4 fr. 50.

Grand Frère présente à ses petits frères de la Croisade un album

de petites images déjà parues précédemment, dans l'Almanach du croisé et dans les revues « *Le Croisé* ». Il y a en a beaucoup, donc beaucoup de joie en perspective pour les enfants, et beaucoup d'enseignements sous les images, bien entendu ! Pr. TESTAS.

VARIÉTÉS

Manzoni, par MGR GRENTE, de l'Académie Française. BEAUCHESNE, éditeur, Paris. Piqûre de 25 pages.

L'éditeur Beauchesne prélude-t-il aux « morceaux choisis » de Mgr Grente ? Il aura du travail. Et ce ne sera pas du travail facile, car choisir c'est décider qu'il y a du moins bon... Or, où serait le moins bon ?

Le discours sur Manzoni, s'il n'avait pas été prononcé à Saint-Roch, pourrait passer pour un discours prononcé à l'Académie, comme, du reste, tant de discours de Mgr Grente.

Toutefois la préoccupation de l'évêque, qui est conducteur d'âmes et apologiste, commande la pensée en ce beau morceau d'éloquence. Manzoni est un très grand poète, c'est évident. « Mais illuminé par des splendeurs chrétiennes (après sa conversion) son génie en reçut un accroissement de force, l'ampleur et la variété de vues qu'ajoute à la vigueur de l'esprit humain la puissance du surnaturel » (p. 24).

Ce que Mgr Grente loue surtout, en Manzoni, c'est la parfaite unité de sa vie, l'accord entre sa foi, son œuvre et son influence. Il condamne l'indépendance de l'art vis-à-vis de la morale.

« Sous prétexte de liberté d'inspiration, est-ce que des écrivains et des artistes ne prétendent pas concilier l'audace des descriptions et des peintures et la pratique fréquente des sacrements ? Or, c'est une chimère et un péril. On arrive ainsi à ce paradoxe que des hommes, dont les ouvrages induisent au péché, n'en ont aucun scrupule, et qu'ils se félicitent d'être pieux, pendant qu'ils troublent ou pervertissent les autres ».

Ce problème, hélas, est toujours actuel.

Pr. TESTAS.

A NOS LECTEURS

Ce présent numéro, ainsi que le précédent, et ceux d'août et de septembre, paraîtront seulement sur 64 pages. Nous avons préféré cette combinaison à la suppression d'un numéro pendant la période de vacances, selon la manière de faire adoptée par beaucoup de revues analogues à la notre, en raison des difficultés économiques. Il est d'ailleurs entendu que notre numéro d'octobre et ceux qui suivront paraîtront sur 96 pages.

Le Gérant : Gabriel Beauchesne.

BEAUCHESNE ET SES FILS, ÉDITEURS A PARIS

VIENT DE PARAITRE

ISRAËL CONTRE LES NATIONS

par **Georges Batault**

Introduction de **Léon de Poncins**

1 volume in-8 couronne (216 pages) ..... 20 fr.

Cet ouvrage, basé en grande partie sur des documents inédits, décompose sous nos yeux le mécanisme de l'influence juive. Il nous montre, par des exemples historiques, comment on fabrique et dirige l'opinion, comment on crée la panique, comment on provoque et déclanche une guerre sans que les instigateurs paraissent sur la scène, comment on mise sur les deux tableaux pour être prêt à utiliser, quoi qu'il arrive, la victoire ou la défaite, comment, à travers tous ces retournements, on poursuit des buts judaïques immuables, tout cela au détriment de notre richesse et au prix de notre sang.

Léon de Poncins

LA MYSTÉRIEUSE INTERNATIONALE JUIVE

Nouvelle édition. 1 volume in-8 couronne (300 pages) ..... 18 fr.

C'est l'histoire du Bolchevisme russe et hongrois, du Spartakisme allemand, du Socialisme international.

DU MÊME AUTEUR

SOCIÉTÉ DES NATIONS

SUPER-ÉTAT MAÇONNIQUE

Un volume in-8 couronne, avec gravure hors texte ..... 8 fr.

Ce livre éclaire les dessous de la politique internationale de l'après-guerre et nous montre les influences occultes qui ont présidé à la création de la Société des Nations et qui continuent à s'y exercer.

LA DICTATURE DES PUISSANCES OCCULTES

LA F.·. M.·.

d'après ses documents secrets

Nouvelle édition. Un volume in-8 couronne (366 pages) ..... 18 fr.

Ce volume est l'exposé d'ensemble le plus clair et le plus complet qui ait été écrit sur la F .·. M.·.

EN COLLABORATION AVEC **E. Malynski**

LA GUERRE OCCULTE

Juifs et Francs-Maçons à la Conquête du Monde

Nouvelle édition. Un volume in-8 couronne (288 pages) ..... 18 fr.

Cet ouvrage met en lumière les influences juives et maçonniques qui prirent insensiblement les commandes de la politique internationale et imposèrent la subversion dans le monde.

A toute commande, ajouter, pour le port et l'emballage : 10 % (*France et Colonies*) ; 15 % (*Etranger*)

VIENNENT DE PARAITRE

MON CURÉ PARLE

par **Henry Chevré,** *du Clergé de Paris*

Homélies d'un quart d'heure

(3 volumes in-8 couronne)

TOME I. — **De l'Avent à Pâques** ..... **15 fr.**

TOME II. — **De Pâques à l'Assomption** ..... **12 fr.**

TOME III. — **De l'Assomption à l'Avent** ..... **12 fr.**

« Au fidèle qui veut méditer, les homélies de « Mon curé » peuvent aussi fournir un excellent manuel.

Ce livre, riche de doctrine et d'une présentation lumineuse, n'est pas un maître, c'est un serviteur ».

(L'Ami du Clergé).

CE QU'UN CATHOLIQUE DOIT SAVOIR

COMMENT PRENDRE PART AU SACRIFICE DE LA MESSE

par le **Chanoine Eugène Masure**

Directeur au Grand Séminaire de Lille

1 brochure in-8 couronne (48 pp.) **3,50**

La brochure de M. Masure fait entendre la voix de la théologie catholique traditionnelle, et à la lumière de celle-ci, elle apprend aux lecteurs à se servir de ce Missel dont les Bénédictins depuis quelque temps nous ont donné des éditions remarquables. C'est une sorte d'introduction générale, dogmatique et théologique, à la lecture et à l'usage du Missel.

LA DOCTRINE SACRAMENTAIRE DE ULRICH ZWINGLI

par **Charles L'Ebraly,** DOCTEUR EN THÉOLOGIE

Préface de M. l'Abbé L. Cristiani

DOYEN DE LA FACULTÉ CATHOLIQUE DES LETTRES DE LYON

1 volume in-8 raisin ..... **36 fr.**

« Ce livre fort bien composé, très documenté, farci, dans les notes situées au bas des pages, de textes tirés des œuvres de son héros, et qui donne beaucoup plus que ne promet son titre, se recommande aux étudiants en théologie et a sa place dans les bibliothèques de Séminaires et d'Université ».

(L'Ami du Clergé. L. CRISTIANI).

A toute commande, ajouter, pour le port et l'emballage : 10 % (*France et Colonies*) ; 15 % (*Etranger*)

Imp. Gaston CAGNIARD. — Château-Thierry (Aisne)